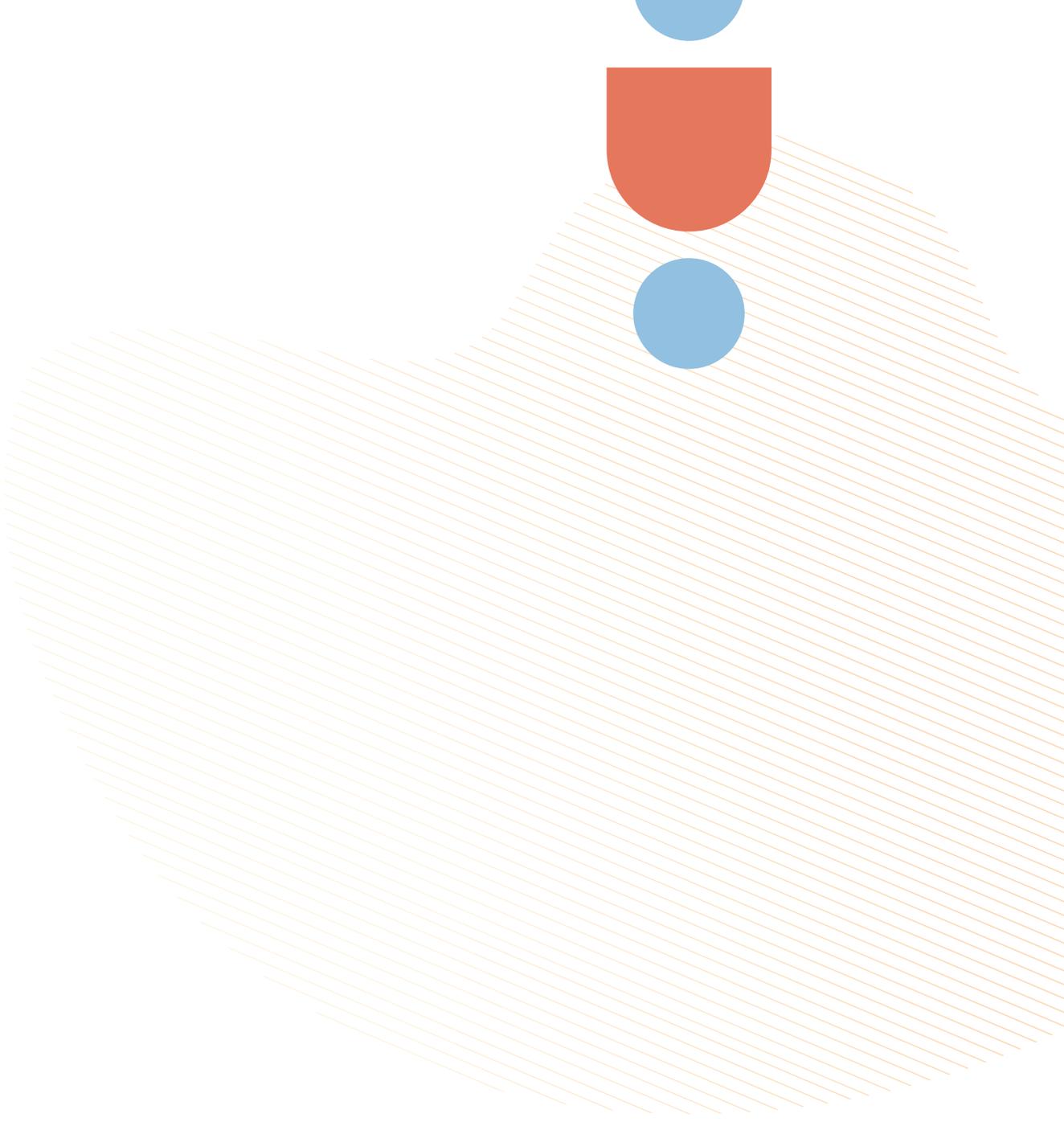


---

# PROGRAMME PARTENARIAL PLURIANNUEL DE TRAVAIL

*CADRE 2024-2025-2026*





J'ai le plaisir de vous présenter le Programme Partenarial de Travail 2024 de l'Auran. Cette année, vous le constaterez, sa forme a évolué. Vous y retrouverez l'ensemble des projets que nous serons amenés à conduire à vos côtés, en lien avec nos domaines d'intervention d'une part (planification territoriale, projets et services urbains...) et nos domaines d'expertises thématiques d'autre part (énergie, alimentation, mobilité...).

C'est dans cet esprit que l'équipe de l'Auran s'implique au quotidien pour relever les défis contemporains de l'urbanisme. Elle s'attache à faire vivre une conduite de projet résolument transversale enrichie du croisement de nombreux regards et nourrie de l'échange quotidien avec de nombreux partenaires. Le renouvellement des savoir-faire de l'Auran vise ainsi à pouvoir mieux objectiver, spatialiser, transformer et évaluer :

- Face à la multiplication des sources d'informations, nous avons en effet à objectiver toujours plus la réalité des situations vécues par les habitants et la diversité de leurs aspirations, professionnelles, familiales, personnelles...
- Face à la complexité des enjeux globaux, nous avons l'exigence accrue de chercher à spatialiser les problématiques et les enjeux au plus près des réalités de terrain, pour mieux esquisser les pistes de solutions possibles à une échelle locale et différenciées en fonction des territoires,
- Face aux inquiétudes et aux incompréhensions qu'expriment parfois nos concitoyens vis-à-vis des pouvoirs publics, face aux difficultés qu'ils rencontrent, nous avons à rendre plus concrets les leviers d'accélération des transformations des territoires, en recherchant l'échelle pertinente d'action de la parcelle à l'ilot, du quartier au grand territoire...
- Enfin, face aux crises qui se succèdent, et en particulier la crise du logement qui s'aggrave de jour en jour et la crise climatique qui menace nos grands équilibres, nous avons à développer l'agilité de nos modes de faire et à évaluer plus systématiquement la portée de nos actions.

Ce Programme Partenarial de Travail 2024 incarne ainsi une vision renouvelée du cycle des études de l'Agence au plus près des besoins exprimés par les territoires. La constitution d'un socle de connaissances sur les thématiques structurantes de l'urbanisme est un préalable indispensable pour nourrir l'élaboration des grands documents cadres des politiques publiques. Leurs traductions opérationnelles au plus près de la diversité des lieux d'habitat et d'emplois permettent de concrétiser l'action portée par nos collectivités sur de nombreux volets de la vie quotidienne des habitants. Par l'exploration de thématiques nouvelles et l'expérimentation de nouveaux modes de faire, la mise en œuvre de ces projets conduit en retour à alimenter les réflexions prospectives de l'Agence et à diffuser des savoir-faire nouveaux auprès de l'ensemble de nos territoires adhérents.

Dans le champ de la connaissance et de la prospective, l'année 2024 sera marquée notamment par la réalisation d'une nouvelle grande enquête mobilités en Loire-Atlantique qui permet tous les 10 ans de décrire précisément l'évolution des pratiques de déplacements des habitants. L'Agence conduira également des réflexions prospectives sur la mobilité à l'horizon 2050 aux côtés de Nantes





Métropole. Elle s'impliquera également sur les suites du Grand Débat « Fabrique de nos villes » en lien avec les engagements retenus par les élus à l'issue de la concertation avec les citoyens et les acteurs de la ville. L'approfondissement des problématiques liées à la santé, à la biodiversité, au végétal, à l'eau, aux sols et aux impacts du changement climatique conduira par ailleurs à pouvoir développer une vision plus systémique des enjeux pour appuyer les politiques publiques déployées par les collectivités territoriales. L'Auran contribuera également en 2024 à la création d'une chaire de recherche collaborative avec l'Institut d'Études Avancées dans la perspective de faire émerger de nouvelles idées et de nouvelles pistes de réflexions contribuant au renouvellement de nos approches territoriales, urbaines et architecturales.

Dans le champ de l'appui à la planification territoriale et aux grands documents stratégiques, l'année 2024 sera une année importante de concrétisation du travail d'élaboration des Schémas de cohérence territoriale (SCoTs) à l'échelle locale. L'impératif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans un contexte de réelle crise du logement et d'incertitude réglementaire et budgétaire rend l'exercice de traduction particulièrement exigeant pour les élus que nous sommes. L'observation des dynamiques locales et les analyses conjoncturelles conduites par l'Auran sur de nombreux champs thématiques (logement étudiant, filières économiques, accès à l'emploi, mobilité durable, usages du foncier...) mobilisent fortement l'Agence dans sa capacité à nourrir nos réflexions stratégiques et les projets de territoire. Leurs transpositions dans les documents cadres (PLUi, PLH, PDU...) à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes nous conduira également à pouvoir être à vos côtés dans ces exercices réglementaires qui structureront les politiques d'aménagement du territoire pour les prochaines années. 2024 sera également l'occasion d'affirmer nos savoir-faire nouveaux en matière par exemple de planification énergétique avec l'appui à la révision du Plan Climat Energie Territorial (PCAET) de Nantes Métropole ou en matière de planification alimentaire avec l'accompagnement de la démarche de relocalisation alimentaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

Dans le champ de l'accompagnement aux projets urbains, l'Auran continuera en 2024 à être particulièrement mobilisée par la réalisation d'études pour le renouvellement urbain des centralités, mais aussi de requalification de parcs d'activités économiques existants. L'année 2024 sera également marquée par la montée en compétences de l'Auran sur les services urbains, qu'ils soient liés à l'énergie, à l'eau ou à la valorisation des déchets. L'Agence interviendra notamment en appui de l'élaboration du schéma directeur de gestion des biodéchets alimentaires de Nantes Métropole et analysera les besoins d'évolution des réseaux de chaleur urbains au service de l'intégration des enjeux de production d'énergies renouvelables locales dans le développement urbain.

Du stratégique à l'opérationnel, de la connaissance à l'action, du projet de territoire à l'étude spécifique, je vous invite à découvrir la richesse et la diversité des 92 projets qui animeront l'actualité de la vie de l'Agence en 2024 au service de l'ensemble de nos territoires adhérents.

Pascal PRAS  
Président de l'Auran



# L'AURAN : UNE ENTREPRISE PARTENARIALE

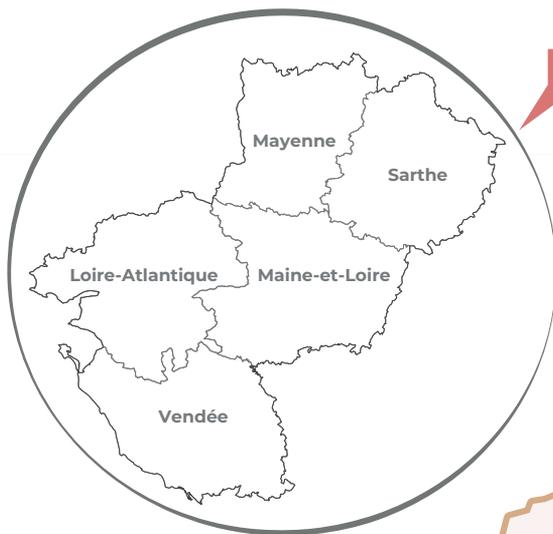
L'Agence d'urbanisme de la région nantaise est un outil partenarial d'aide à la décision pour ses adhérents et leurs partenaires stratégiques.

## Les territoires adhérents :

- Département de Loire-Atlantique
- Périmètres de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- ⊕ Nantes Métropole  
et ses **24 communes adhérentes** : Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire et Vertou
- ⊕ Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes
- ⬢ Communes
  1. Saint-Brévin-les-Pins
  2. Pornic
  3. Machecoul-Saint-Même
  4. Corcoué-sur-Logne
  5. Blain
  6. Nort-sur-Erdre
  7. La Rémaudière
  8. Dompierre-sur-Yon
  9. Ligné



## RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



Pôle Métropolitain Nantes - Saint-Nazaire



Syndicat mixte du SCOt et du Pays du Vignoble Nantais

Pôle d'Équilibre Territorial du Pays de Retz

Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie

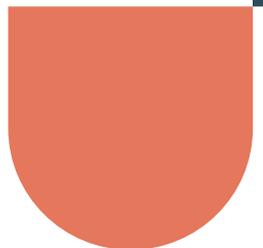
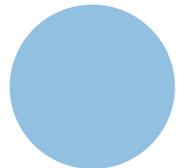


Depuis 1978, l'Auran est le témoin actif de la structuration des territoires urbains, périurbains et ruraux de la grande région nantaise. Tout en accompagnant la mise en place du Siman, du District, de la Communauté Urbaine puis de la Métropole de Nantes, elle n'a eu de cesse d'élargir ses périmètres d'intervention et d'observation. Elle a ainsi vocation à continuer de développer ses partenariats, dans une volonté de collaboration assumée avec le monde associatif, les sociétés publiques locales, les entreprises privées, les acteurs socio-économiques ou toute autre structure porteuse, comme elle, de projets d'intérêt général.

Le programme partenarial de travail de l'Auran vise à rendre compte des études d'intérêt collectif menées dans ce cadre.

Le programme partenarial de travail traduit en effet la réponse technique et scientifique apportée par l'Auran à la synthèse des besoins exprimés par ses adhérents et aux grands enjeux qui les intéressent collectivement. Tout en travaillant à des échelles larges, les actions menées par l'Auran en 2024-2026 s'inscriront ainsi dans trois axes stratégiques, à savoir :

-  Le suivi et le développement de l'observation territoriale, facilités par l'articulation entre différentes thématiques (habitat, mobilités, environnement, économie, sociodémographie, etc.) et périmètres d'analyse, susceptibles de contribuer, dans leur complémentarité, à la structuration d'une vision globale et transversale des expertises.
-  L'approche intégrée des projets de territoire et le souci d'harmonisation des politiques publiques, accompagnés par des échelles d'intervention et des méthodes d'investigation variées et ampliatives.
-  L'émergence et la diffusion de savoirs nouveaux par la création et la mise en œuvre de méthodes innovantes, ainsi que par le caractère expérimental de certains travaux d'études.



## MEMBRES DE DROIT

L'ÉTAT  
NANTES MÉTROPOLE

## MEMBRES ACTIFS

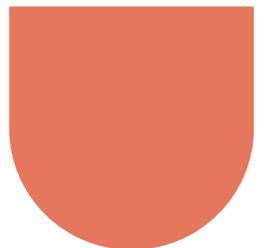
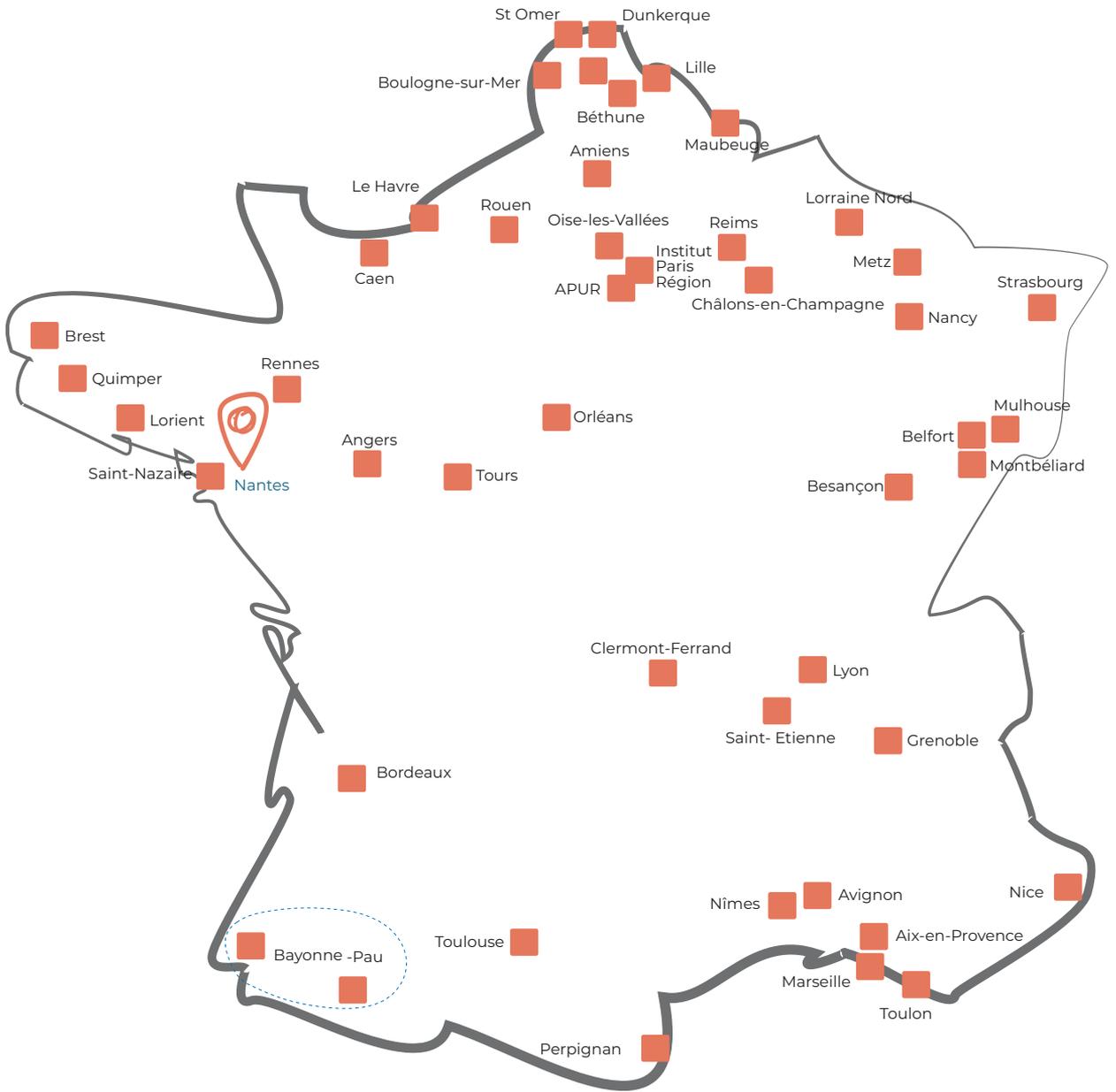
LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE • LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE • LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE • LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ • LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS YON ET VIE • LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS • CLISSON, SÈVRE & MAINE AGGLO • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES • GRAND LIEU COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS • PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE • SUD RETZ ATLANTIQUE COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE • PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ • LA COMMUNE DE BLAIN • LA COMMUNE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE • LA COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE • LA COMMUNE DE SAINT-BRÉVIN-LES-PINS • LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON • LA COMMUNE DE LIGNÉ • LA COMMUNE DE MACHECOUL-SAINT-MÊME • LA COMMUNE DE LA REMAUDIÈRE • LA COMMUNE DE PORNIC • LES COMMUNES DE NANTES MÉTROPOLE • LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE • LA CHAMBRE D'AGRICULTURE • LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT • NANTES UNIVERSITÉ

Janvier 2024

## ET MEMBRES ASSOCIÉS

ACTION LOGEMENT SERVICES • ADEME • ADIL DE LOIRE-ATLANTIQUE • ATDEC • ATLANTIQUE HABITATIONS • CAISSE DES DÉPÔTS • CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT • CIF COOPÉRATIVE • CINA • ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES • EDF • ENEDIS • ENGIE • ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE • GRDF • GRTGAZ • INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET MÉTIERS • INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES • LA CHAMBRE DES NOTAIRES • LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT • L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT • NANTES MÉTROPOLE HABITAT • NANTES SAINT-NAZAIRE DÉVELOPPEMENT • NANTES SAINT-NAZAIRE PORT • OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DES PAYS DE LA LOIRE • OLOMA • RTE • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEMITAN • SEM LOIRE OCÉAN DÉVELOPPEMENT • SEMMINN • SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE • SOLUTIONS&CO • SPLA LOIRE OCEAN MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT • SPL CITÉ DES CONGRÈS • SPL LE VOYAGE À NANTES • SPL NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT • SPL SAMOA • VÉOLIA

# UN RÉSEAU NATIONAL



La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines et prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

L'Auran s'inscrit dans le réseau de la FNAU. Celui-ci permet aux professionnels de l'urbanisme de disposer d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur certains projets collectifs.

 Autres agences adhérentes à la FNAU

 Auran

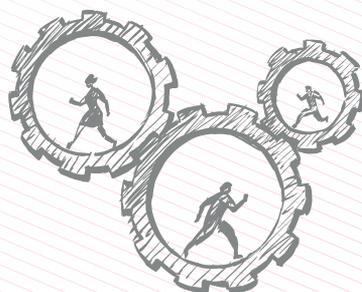


# L'AURAN, UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

L'Agence d'urbanisme est composée de 36 collaborateurs aux métiers et compétences variés : urbaniste, architecte, sociologue, géographe, économiste, ingénieur, géomaticien, infographiste, cartographe.

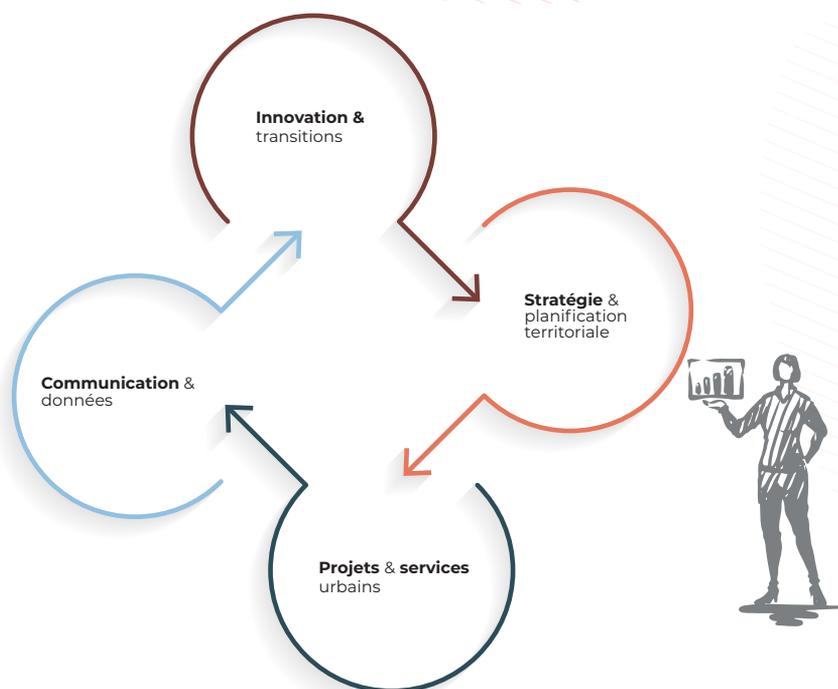
L'équipe se répartit aujourd'hui en 4 pôles :

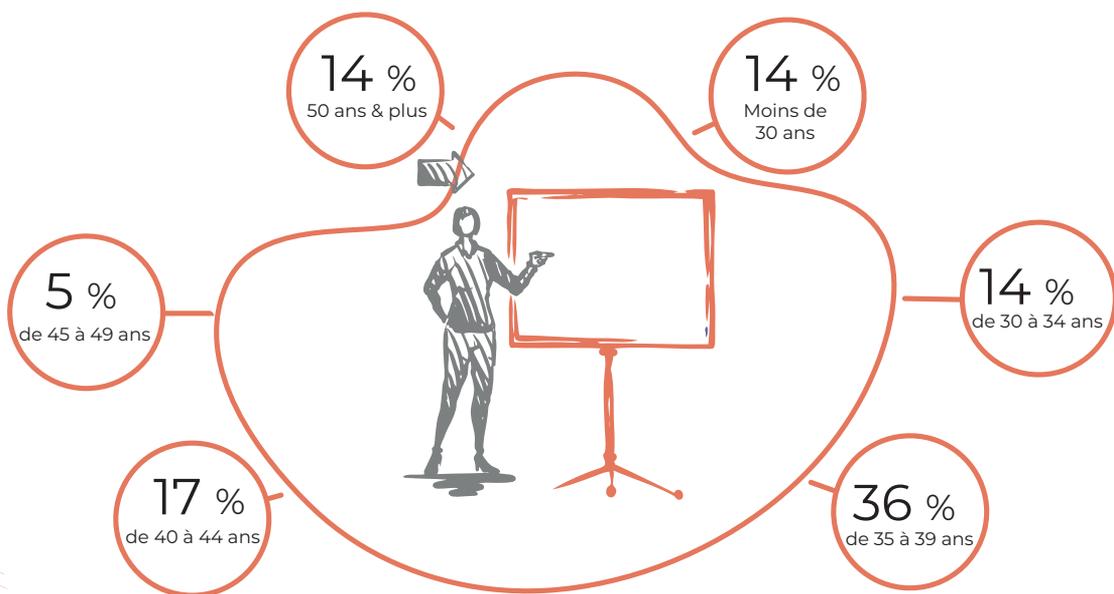
- W Stratégie & planification territoriale
- W Innovation & transitions
- W Projets & services urbains
- W Communication & données



Cette organisation matricielle est complétée par les fonctions de ressources humaines, administratives et financières & environnement numérique-logistique. Un centre de documentation permet à l'équipe de nourrir ses travaux des publications et articles de presse les plus récents.

Tous se mobilisent au quotidien pour assurer les missions de l'Agence avec l'objectif de donner satisfaction à ses adhérents.

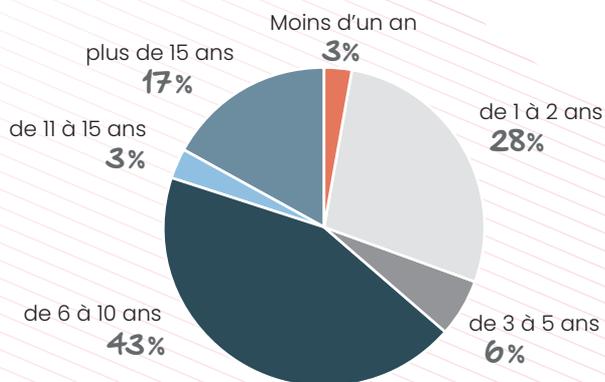




Répartition des membres de l'équipe par âge

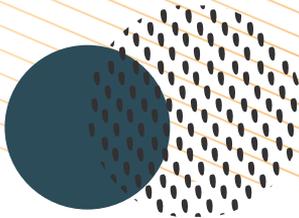


Répartition des membres de l'équipe par genre



Répartition des membres de l'équipe par ancienneté





● ÉCONOMIE TERRITORIALE  
p. 24-31

● NATURE & BIODIVERSITÉ  
p. 40-47

p. 48-57

● MOBILITÉ  
p. 32-39

HABITAT  
p. 16-23

p. 58-65

● PROJETS URBAINS

● PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALES

SERVICES URBAINS  
p. 66-73

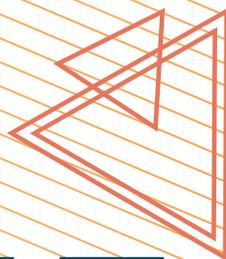
p. 74-79

● PROSPECTIVE  
p. 86-91

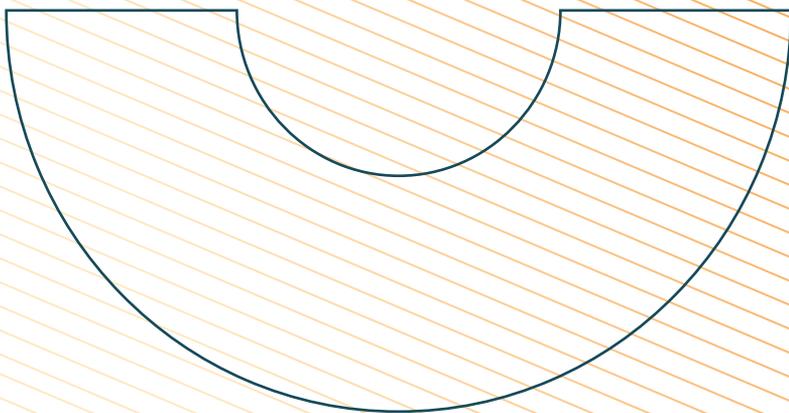
MODES DE VIE ET USAGES  
p. 80-85

● ALIMENTATION





# HABITAT





Face à l'intense dynamique démographique du Grand Ouest et singulièrement de la Loire-Atlantique, la nécessité de répondre aux besoins en logements et services se fait de plus en plus pressante. L'Auran, attentive à ces évolutions, accompagne ses adhérents à travers trois missions centrales, pour leur permettre d'ajuster et conduire leurs politiques publiques :

- **L'observation** : notre Agence pilote et anime plusieurs dispositifs d'observation. Ainsi, nous recueillons des données précises et variées sur les marchés locaux de l'habitat, allant des loyers du parc privé aux transactions immobilières et ou encore la demande en logements. Mais nos travaux dépassent la simple échelle locale. Ils contribuent à une vision plus large de notre région, tout en pointant nos spécificités territoriales.
- **La prospective** : l'anticipation est essentielle à l'élaboration de stratégies de développement et d'aménagement adaptées. Nos outils prospectifs, développés au fil des années, intègrent de multiples paramètres et spécificités territoriales. Ces outils offrent une précieuse capacité de projection, déclinable à différentes échelles.
- **Les politiques locales de l'habitat** : au-delà des obligations réglementaires, l'Auran offre aux collectivités des analyses précises et des outils sur-mesure, adaptés aux réalités locales. Notre expertise accumulée dans l'élaboration et le suivi des PLH permet la construction de feuilles de route adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire, tout en intégrant une lecture croisée et coordonnée des enjeux.

En somme, nos travaux offrent une synthèse dynamique et itérative entre local et global, permettant de concevoir et d'adapter des solutions à la fois pertinentes et innovantes face aux enjeux de l'habitat.



## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

### PROJET 1 OBSERVATOIRE DES LOYERS DU PARC PRIVÉ & LABELLISATION DU DISPOSITIF LOCAL



Avec plus de 100 000 logements et une production fortement bouleversée par la crise sanitaire, le parc locatif privé de la métropole nantaise reste un marché à surveiller. L'observatoire des loyers créé en collaboration avec le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina) suit trimestriellement l'évolution des loyers, de la vacance et des délais de relocation. Dans le contexte tant local que national, le suivi du marché se révèle indispensable pour objectiver l'évolution conjoncturelle et structurelle d'accès à un logement locatif privé à l'échelle de l'aire urbaine de Nantes.

Intégré depuis 2012 au réseau national des observatoires piloté par l'Anil, ce dispositif portera en 2024 une demande d'agrément. Il s'agira ainsi de fiabiliser toujours plus le suivi local et de conforter les travaux réalisés avec ses partenaires pour fournir aux élus du territoire un point d'avancement régulier sur l'évolution des loyers du parc privé.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %



## PROJET 2 OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT IMMOBILIER EN LOIRE-ATLANTIQUE



L'observatoire du financement immobilier Cina-Auran (Ofila) vient enrichir la connaissance du marché immobilier résidentiel à partir de l'analyse des prêts bancaires accordés aux particuliers. Il permet d'objectiver et spatialiser les difficultés d'accès à la propriété dans nos territoires. Cette analyse des profils des acquéreurs et des conditions d'emprunt est mise au profit de l'élaboration des politiques publiques des adhérents de l'Auran.

En 2024, l'observatoire cherchera à élargir son champ d'étude aux emprunts liés aux travaux de rénovation énergétique. Le suivi du rythme d'amélioration des performances énergétiques du bâti est en effet essentiel aux collectivités pour la planification de l'atteinte des objectifs de neutralité carbone à horizon 2050, concourant aux politiques publiques d'atténuation.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**

## PROJET 3 OBSERVATOIRE DE LA DEMANDE EN LOGEMENTS EN LOIRE-ATLANTIQUE



La Loire-Atlantique voit sa population progresser au rythme soutenu de + 16 000 habitants par an. Ce rythme, observé depuis maintenant plusieurs années, fait de la croissance démographique une réalité qui touche autant les territoires urbains que ruraux. Inévitablement, la question de la capacité des communes et des intercommunalités à loger une population toujours plus nombreuse et assurer le parcours résidentiel des ménages constitue des enjeux au cœur des politiques publiques. Au-delà des outils ordinaires de suivi de l'offre et du marché, l'Auran poursuit ses analyses de l'évolution et des caractéristiques de la demande en logements privés grâce à des outils et des partenariats innovants. L'objectif est de mieux identifier les leviers pertinents pour assurer une meilleure fluidité des parcours résidentiels.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** |



## PROJET 4

### OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT



La tension sur le marché immobilier n'épargne pas le logement étudiant, un phénomène amplifié par l'augmentation toujours plus forte des effectifs chaque année. Fort de ce constat, l'Auran et la Direction Habitat de Nantes Métropole ont impulsé conjointement la mise en place d'un observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE). Labellisé en 2021, son objectif est d'associer les acteurs locaux de l'enseignement supérieur et du logement afin de mieux identifier les différents besoins en matière de logements pour les étudiants et de définir une stratégie adaptée aux enjeux de la métropole nantaise. En 2024, il s'agira de réaliser d'une étude sur le logement des étudiants permettant de mieux connaître l'offre et d'affiner la territorialisation des besoins en production de résidences dédiées pour arriver à identifier des solutions innovantes pour mieux satisfaire la demande.

**Cheffe de projet :** Raïane BAS

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | %

## PROJET 5

### OUTIL DE SUIVI DES COPROPRIÉTÉS DE NANTES MÉTROPOLE



La mise en place d'un observatoire des copropriétés s'inscrit dans le Programme Local de l'Habitat métropolitain. Cet observatoire, Quid Copro, poursuit trois grands objectifs : disposer d'un outil de veille et d'alerte permettant de prévenir et traiter les situations d'habitat indigne et/ou dégradé, disposer d'un outil complet de partage d'information entre professionnels, s'appuyer sur des données croisées permettant la diffusion régulière d'une information fiable auprès des élus métropolitains et des professionnels du secteur. Développé depuis plusieurs années, ce dispositif est maintenant arrivé à un stade de maturité et l'Auran continue d'en assurer l'actualisation annuelle pour aider à la construction d'une action publique efficiente sur ce segment stratégique du parc de logements de la métropole nantaise.

**Cheffe de projet :** Raïane BAS

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %

## PROJET 6

### OUTIL DE SUIVI DES DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES LOCALES



En 2023, l'Auran a développé une plateforme numérique de consultation des chiffres clés sur les marchés immobiliers ligériens : Quid Immo. Ce nouvel outil, conçu en partenariat avec le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina), vise à faciliter l'accès aux résultats des différents observatoires animés par l'Auran et le Cina. Le déploiement est progressif : en 2024, OFILA, l'observatoire du financement immobilier, viendra rejoindre les observatoires relatifs au marché locatif privé (ONILOCA), à l'immobilier commercial (ONICO) et à l'immobilier tertiaire (ONITA) déjà intégrés. L'accès sera élargi au grand public, suite à une première phase d'ouverture restreinte, qui a permis de consolider le fonctionnement et l'ergonomie de la plateforme. Un tel dispositif tend à mieux suivre et évaluer la dynamique des marchés immobiliers en Loire-Atlantique ainsi que leurs éventuelles spécificités locales.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %

## PROJET 7

## APPUI À NANTES MÉTROPOLE ET AU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE SUR LE LOGEMENT D'ABORD



Avec le lancement du deuxième plan quinquennal pour le Logement d'abord (2023-2028), l'observation sociale à laquelle participe l'Auran se renouvelle également. Depuis l'engagement de Nantes Métropole dans le premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logement d'abord en 2018, le contexte a largement évolué : mise à l'abri systématique durant les confinements, engagement du conseil départemental de Loire-Atlantique dans le second AMI, renfort du rôle du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) dans la mise en œuvre du Logement d'abord. En 2024, l'Auran appuiera Nantes Métropole et le Conseil Départemental dans la mise en place d'une observation sociale coordonnée à l'échelle du département et tenant compte de ce nouveau contexte. Les modalités précises de cette nouvelle étape seront définies avec l'ensemble des parties-prenantes au cours de l'année.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 

## PROJET 8

## SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 3 DE NANTES MÉTROPOLE

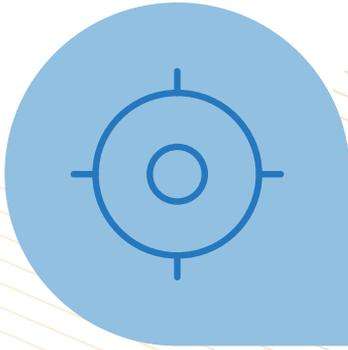


L'Auran accompagne la Métropole dans le suivi de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025. Cela se traduit notamment par le pilotage conjoint de l'observatoire du PLH (Orientation V). Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, d'évaluation et d'alerte auprès des élus, des services de Nantes Métropole et des différents acteurs de l'habitat. Dans ce cadre, les travaux de l'observatoire du PLH permettront en 2024 d'analyser plus particulièrement les enjeux Habitat sur les quartiers du centre-ville de Nantes (diversification de l'offre en logements, impacts de phénomènes type « AirBnb », etc.).

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 





## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

### PROJET 9 ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES



La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a engagé en 2023 l'élaboration de son 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH). Dans un contexte de difficulté d'accès au logement grandissante, le diagnostic réalisé en 2023 pointe la nécessité de changer d'échelle dans les interventions menées en faveur de la diversification de l'offre. En 2024, l'Auran poursuivra son accompagnement pour l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel, visant à donner corps aux orientations fixées par les élus. Comme pour les premières phases d'élaboration du PLH, l'Auran interviendra auprès de son adhérent en traitant plus spécifiquement deux volets : la définition d'une stratégie foncière et l'identification des moyens de production d'une offre abordable intermédiaire, entre social et libre.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 



## PROJET 10 RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ



Grand Lieu Communauté dispose d'un Programme Local de l'Habitat 2017-2023 (PLH) approuvé en mai 2017. La Communauté de communes sollicite l'Auran pour l'assister dans la révision de ce document. À ce titre, l'Agence accompagnera l'intercommunalité dans l'élaboration de scénarios démographiques en lien avec les potentiels fonciers du territoire mais elle apportera également un accompagnement méthodologique afin de faire évoluer les observatoires du foncier et de l'habitat au regard de la trajectoire du ZAN. L'Auran participera aux instances techniques et politiques du PLH, apportant ainsi son expertise territoriale et thématique aux moments clés de son élaboration.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  |  | 

## PROJET 11 APPUI À L'ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



Pornic Agglo Pays de Retz dispose d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé couvrant la période 2019-2024. Dans la perspective de l'élaboration de son prochain PLH, l'agglomération de Pornic sollicite l'Auran pour l'assister dans la redéfinition de sa feuille de route. À ce titre, l'Agence accompagnera notamment l'intercommunalité dans l'élaboration de scénarios démographiques en lien avec les potentiels fonciers du territoire et les enjeux de sobriété foncière et l'identification des besoins spécifiques. Elle apportera également un accompagnement méthodologique tout au long de la démarche. L'Auran participera ainsi aux instances techniques et politiques du PLH, apportant ainsi son expertise territoriale et thématique.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | 

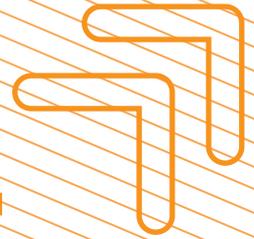
## PROJET 12 APPUI À L'ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE



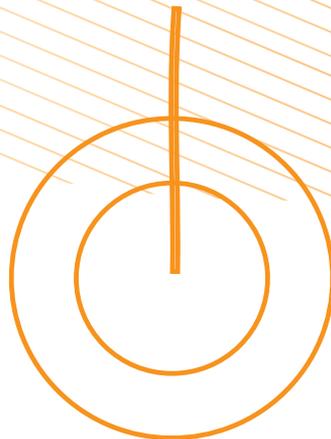
La Communauté de communes de Sud Estuaire dispose d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé couvrant la période 2015-2021, prolongé jusqu'en 2024. L'intercommunalité sollicite l'Auran pour l'assister dans la redéfinition de sa feuille de route et l'accompagner dans la finalisation de la révision de son PLH. À ce titre, il s'agira notamment pour l'Agence de rassembler l'ensemble des travaux déjà conduits, poursuivre l'animation technique et politique du dispositif mais aussi d'achever l'écriture du plan d'action du PLH. L'Agence apportera un accompagnement méthodologique global jusqu'au bout de la démarche, apportant ainsi son expertise territoriale et thématique.

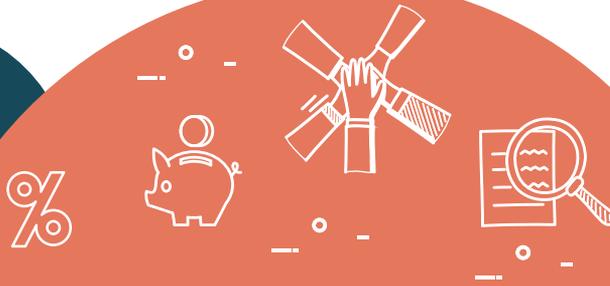
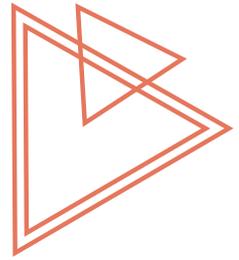
**Cheffe de projet :** Raïane BAS  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | 



# ÉCONOMIE TERRITORIALE

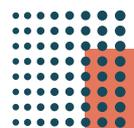




Reconnue pour sa résilience, la Loire-Atlantique se distingue par une dynamique économique très favorable. La croissance de l'emploi est partagée entre les intercommunalités et entretenue par des compétences locales et des réseaux d'entreprises dynamiques. Dans ce contexte, l'Auran, avec son regard à la fois local et global, accompagne ses adhérents sur deux axes majeurs :

- **L'observation des dynamiques locales et les analyses conjoncturelles** : en étroite collaboration avec divers acteurs, l'Auran déploie des dispositifs d'observation de l'emploi et du tourisme. Elle met aussi en perspective les situations locales grâce à des baromètres dédiés. Face à l'émergence de nouveaux enjeux qui défient les équilibres territoriaux et les stratégies économiques locales, l'Auran s'efforce d'apporter une analyse précise et régulière des dynamiques économiques territoriales, croisée avec les tendances nationales et les enjeux de transition.
- **Le renouvellement du foncier économique** : l'optimisation des zones dédiées aux entreprises constitue une orientation majeure des politiques de développement économique. Plusieurs textes de loi attestent de l'importance de ce sujet. D'autres enjeux, tout aussi cruciaux, doivent aussi être pris en compte : équilibre entre activités et emplois, besoins des entreprises et des salariés, valeurs de marché, obsolescence de l'immobilier, réhabilitation énergétique, etc. Il s'agit de définir les formes, les services, la qualité à atteindre sur chaque parc économique, tout en trouvant l'équilibre indispensable entre les différents espaces économiques. Ces travaux, qui doivent s'appréhender à l'échelle de chaque zone, doivent aussi alimenter une vision plus large, déclinable sur l'ensemble des territoires adhérents.

Ainsi, l'Auran contribue à une compréhension plus grande des dynamiques économiques territoriales. Elle travaille à la fois à caractériser les atouts de notre région, mais également à anticiper les prochains défis à relever collectivement, enrichissant ainsi une dialectique entre local et global.





## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

### PROJET 13 OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI : ANALYSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES



En 2024, l'Auran poursuivra les travaux d'analyse de la conjoncture économique locale et des dynamiques territoriales de l'emploi. Difficultés de recrutement dans le bassin d'emploi de Nantes, remontée des défaillances d'entreprises, contexte macroéconomique de ralentissement, effets de l'inflation et du resserrement monétaire sur les entreprises et sur les ménages, transitions et décarbonation de l'économie et qualité des emplois locaux seront les axes d'analyse privilégiés dans les prochains mois. Autant de sujets à territorialiser pour objectiver les défis auxquels devront faire face les politiques économiques locales.

**Cheffe de projet :** Mathilde LOGET  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livable :**



## PROJET 14 ÉVOLUTION DU COMMERCE DANS LA MÉTROPOLE NANTAISE



L'Auran a développé l'observatoire Quid Commerce au service de la métropole nantaise. Cet outil, qui recense et cartographie les locaux commerciaux, met à disposition des acteurs une vision régulièrement actualisée de l'armature commerciale métropolitaine. En 2024, une nouvelle mise à jour est prévue et permettra d'analyser les mouvements récents.

Par ailleurs, l'Auran accompagne Nantes Métropole dans l'actualisation et le suivi de son Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Commerce. Pour cela, une analyse des surfaces commerciales sera produite afin de l'aider à accompagner les évolutions commerciales futures. Par ailleurs, une analyse de la couverture en commerce de proximité sera conduite dans l'objectif de qualifier la situation actuelle et d'identifier les potentiels de développement futurs.

**Cheffe de projet :** Lucie RENOUE  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  %

## PROJET 15 OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



L'Auran poursuivra ses travaux d'animation et d'observation aux côtés de Nantes Métropole et des partenaires impliqués sur la question de l'Immobilier d'entreprise. En appui de la mise à jour des données clés de l'écosystème métropolitain liées à l'évolution de l'emploi, de la demande d'emploi, et des indicateurs d'activité des entreprises, l'Agence produira des analyses spécifiques au contexte économique. De plus, l'Auran développera des méthodologies pour objectiver le taux de vacance du parc immobilier tertiaire, ainsi que la capacité à s'adapter au regard des enjeux énergétiques du nouveau décret tertiaire. L'Auran publiera des synthèses qui mettront en lumière ces deux thématiques de travail en complément des chiffres clés du marché de l'immobilier.

**Cheffe de projet :** Mathilde LOGET  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrables :**  |  | %



## PROJET 16

# ANALYSE DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES DE NANTES MÉTROPOLE



Dans le cadre du suivi des dynamiques des filières économiques stratégiques de Nantes Métropole, l'Auran produit chaque année des tableaux de bord de données statistiques (nombre d'emplois, nombre d'établissements...) en lien avec les services de la Direction Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation, Europe et International (DGERI). Dans l'objectif de donner une nouvelle perspective à ces travaux, il s'agit pour l'Auran de travailler sur une analyse zoomée sur une filière considérée comme prioritaire au regard du contexte et des enjeux du tissu économique local. Après avoir travaillé en 2023 sur la filière maritime, il s'agira pour l'Auran en 2024 de zoomer sur d'autres filières, en produisant un état des lieux mais aussi des éléments de mise en perspective pour le développement de la filière.

**Chef de projet :** Philippe FROCRAIN  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**  %

## PROJET 17

# BOUSSOLE MÉTROPOLITAINE DE L'ÉCONOMIE SOUTENABLE



Depuis plusieurs années, Nantes Métropole porte l'ambition d'être un territoire en pointe du développement économique responsable : un développement économique plus résilient, créateur de valeurs et d'emplois, bas carbone et respectueux de l'environnement, social et solidaire, coopératif et innovant. Dans l'objectif de pouvoir suivre et évaluer la transformation à l'œuvre des pratiques en matière « d'impact positif des entreprises », il s'agira pour l'Auran de contribuer à la mise en place d'une culture territoriale de la mesure d'impact. Les indicateurs proposés seront travaillés avec différents partenaires (Nantes Saint-Nazaire Développement, Audencia...), et s'appuieront sur les outils développés par Nantes Métropole en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et d'Économie Sociale et Solidaire (ESS). L'Agence accompagnera également les partenaires du tourisme à la définition d'indicateurs sur le tourisme durable et de proximité, au service d'une nouvelle feuille de route pour la métropole nantaise en matière de tourisme responsable.

**Chef de projet :** Philippe FROCRAIN  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**  %

## PROJET 18

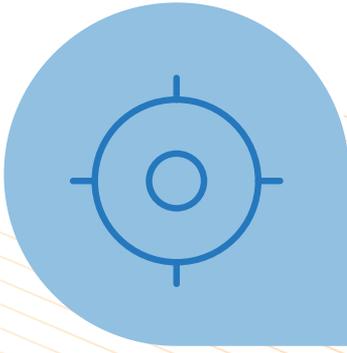
# ANALYSE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉCONOMIE LOCALE



Afin de suivre et d'appréhender l'évolution des emplois et des services liés au numérique et sa capacité transformatrice de l'économie plus traditionnelle, l'Auran produira une analyse des filières économiques et des infrastructures du numérique sur la métropole nantaise. Cette approche se déploiera sur deux volets : l'analyse des secteurs d'activités et des emplois liés au numérique d'une part, et l'analyse du déploiement des infrastructures numériques d'autre part. En conjuguant les deux approches, il s'agira de pouvoir mesurer en quoi les stratégies de déploiement des infrastructures viennent accélérer la transformation de l'économie par le développement de nouvelles activités de services aux entreprises : hébergement de données et développement web, gestion des portefeuilles clients...

**Chef de projet :** Philippe FROCRAIN  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**  %



## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 19

### ANALYSE DE LA VACANCE DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

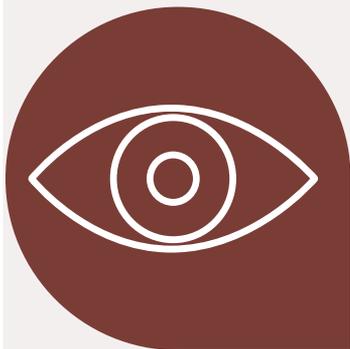


La loi Climat et Résilience de 2021 en France a introduit des dispositions concernant le suivi de l'inventaire de vacance dans les Zones d'Activités Économiques (ZAE) afin de soutenir l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette ». Ces dispositions visent à donner une meilleure connaissance de l'état des zones d'activités économiques et à encourager leur optimisation en lien avec les objectifs de lutte contre le changement climatique et de résilience. Grand Lieu Communauté et la Communauté de communes de Nozay sollicitent ainsi l'appui de l'Auran pour finaliser cette démarche sur leur territoire. C'est pourquoi, en coordination avec les équipes des intercommunalités, l'Agence participera à la mise en place de cet inventaire qui doit contenir une analyse parcellaire des zones d'activités, l'identification des occupants et un taux de vacance de la zone d'activité. Ces études pourront faire l'objet d'une déclinaison stratégique sur des secteurs de projet. Ce travail s'appuie sur des outils déjà développés pour les adhérents de l'Agence.

**Chef de projet :** Philippe FROCRAIN  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**





## LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 20

### MISE EN PERSPECTIVE DES OUTILS DE PROGRAMMATION URBAINE ET ÉCONOMIQUE



La sobriété va demain s'imposer comme objectif impérieux dans toute opération d'aménagement. Sobriété foncière et mobilité douce impliquent de proposer une programmation urbaine et économique cohérente avec l'ambition de la ville du quart d'heure, afin d'améliorer l'empreinte carbone des déplacements entre domicile et travail et satisfaire en proximité les besoins en consommation, loisirs, soins, éducation, gardes d'enfants...

Dans le cadre de son intervention sur des plans-guides et autres études au service de ses adhérents, l'Agence proposera, en cohérence avec les dynamiques, les stratégies territoriales et les enjeux de sobriété dans le développement local, un appui à la programmation des activités économiques commerciales, servicielles, tertiaires et productives permettant d'identifier les leviers répondant aux enjeux de transitions écologiques.

**Cheffe de projet :** Mathilde LOGET

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrable :** C

PROJET 21

### ÉTUDE SUR LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES LIGÉRIENS



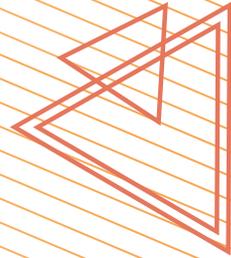
Les mutations économiques affectent l'organisation et le périmètre de l'activité économique des entreprises : innovations technologiques, évolution de la demande des consommateurs, flexibilité des marchés internationaux... Dans l'objectif d'éclairer et d'accompagner les stratégies de développement économique déployées par les territoires adhérents, l'Auran produira des projections d'emplois à l'horizon 2030 sur la base de la transposition à l'échelle locale d'une modélisation déployée à l'échelle nationale par France Stratégie. Des zooms thématiques (décarbonation, démographie, technologies, mondialisation) conduiront à pouvoir préciser les enjeux en termes d'opportunités de créations d'emplois ou de menaces potentielles pour le tissu économique de chacune des intercommunalités de Loire-Atlantique.

**Chef de projet :** Philippe FROCRAIN

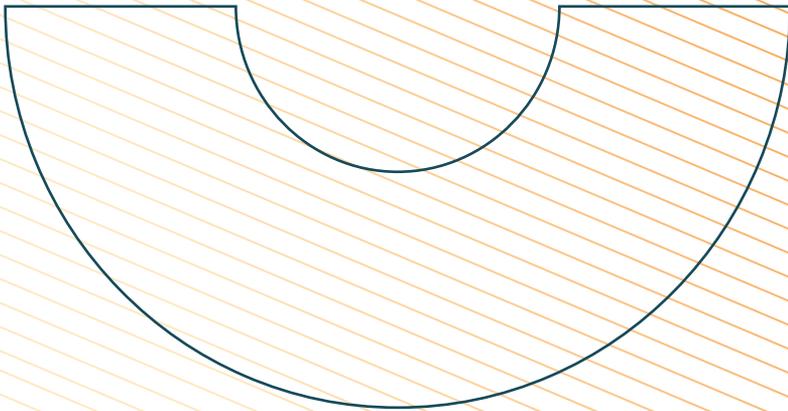
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

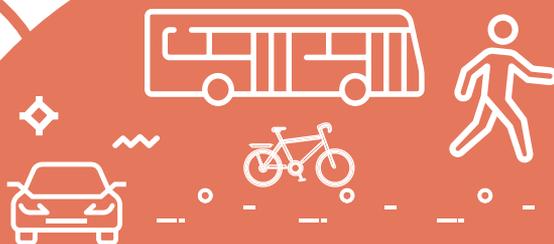
**Livrables :**  %





# MOBILITÉ





En matière de mobilité, le savoir-faire de l'Auran se décline dans trois axes d'intervention clés :

- **La mobilisation et l'analyse des données de mobilité** : comprendre les pratiques locales de déplacement de personnes ou de biens est la première étape pour concevoir une politique de mobilité cohérente et efficiente. Dans ce contexte, la qualité des données et de leur analyse est primordiale. Avec une multitude de sources en matière de transport (comptages, enquêtes, etc.), l'Auran s'emploie à en maîtriser la portée et la signification, mais aussi à savoir les utiliser pour développer des politiques publiques en adéquation avec les réalités locales. Par ailleurs, ces données traitées localement trouvent également leur place dans une vision plus globale du territoire.
- **La production d'études de mobilité** : face aux impératifs environnementaux et à la dynamique locale, la création de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux locaux de mobilité est nécessaire. Ces enjeux englobent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'intermodalité et l'interopérabilité des offres de transport, la mutualisation des usages et des infrastructures, et l'évolution des modèles économiques. Afin d'adapter au mieux les différentes politiques, offres ou services de transport, l'Auran mène des études spécifiques, en tenant compte des interactions à une échelle vaste.
- **La planification et les stratégies de mobilité** : l'élaboration de stratégies territoriales de mobilité nécessite un dialogue approfondi avec une variété d'acteurs publics et privés. Grâce à des diagnostics précis et à la définition d'enjeux clairs, il est possible de mettre en œuvre des actions concrètes et de les planifier à travers la production de Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI). Ces démarches stimulent également l'implication des territoires dans les transports, en instaurant des instances de gouvernance techniques et politiques plus régulières sur des sujets et des échelles variés.





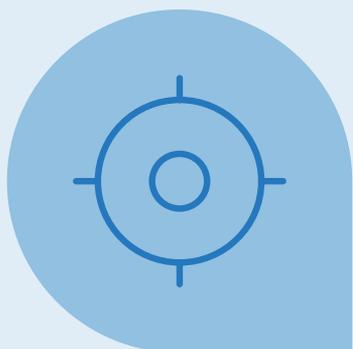
## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

### PROJET 22 PRÉFIGURATION ET PILOTAGE DE LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE MOBILITÉS POUR TOUS LES TERRITOIRES ADHÉRENTS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Depuis les années 80, des enquêtes sur les pratiques de déplacement des ménages du territoire sont régulièrement produites afin d'évaluer et d'orienter les politiques publiques de mobilité. La dernière enquête de ce type remonte à 2015 (Enquête Déplacement Grand Territoire – EDGT) et s'appuyait sur une méthodologie nationale développée par le Cerema et des données déclaratives collectées auprès de 20 000 habitants de Loire-Atlantique. Produire une telle enquête représente un investissement technique et financier important. C'est pourquoi l'Agence a déjà commencé à calibrer la future Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC2) qui devrait être réalisée entre 2024 et 2025. Pour 2024, il s'agira de finaliser les modalités d'exécution (partenaires, planning, ...) et de piloter sa réalisation sur la fin de l'année.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %



## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

### PROJET 23

#### ANIMATION DES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE LA MOBILITÉ DES BASSINS CENTRE LOIRE-ATLANTIQUE ET CENTRE VENDÉE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE



En 2022, la Région Pays de la Loire a lancé la mise en œuvre des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) sur les 16 « bassins de mobilité » qui la constituent. L'Agence accompagne ainsi la Région sur l'animation de deux bassins de mobilité : « Centre Loire-Atlantique » et « Centre Vendée », relatifs aux territoires de Nantes Métropole et de La Roche-sur-Yon Agglomération. Dans ce cadre, l'Agence a produit différentes analyses pour aider à consolider la politique régionale de mobilité (tarification, covoiturage, intermodalité, réseaux, vélo, communication, données). Le COM du bassin Centre Loire-Atlantique a été signé en 2023 par l'ensemble des intercommunalités le composant. En 2024, il s'agira de faire un premier point d'étape et de fiabiliser la méthode d'évaluation globale des actions portées dans ces contrats.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |

### PROJET 24

#### ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE NANTES MÉTROPOLE



L'Auran accompagne la métropole nantaise dans l'évaluation et le bilan continu de sa politique publique de mobilité. L'évaluation du Plan de Déplacements Urbains (PDU) constitue une obligation réglementaire à mettre en œuvre tous les 5 ans. Nantes Métropole doit prévoir une évaluation à mi-parcours d'ici à 2024, précédant l'évaluation globale à échéance 2027. Dans la continuité du travail engagé en 2023, l'Auran poursuivra son accompagnement en 2024. Il s'agira de finaliser le socle de connaissances techniques permettant l'évaluation (bilan des actions, suivi des indicateurs, évolution des pratiques et des émissions de Gaz à Effet de Serre), et aussi de mobiliser différents acteurs dont le Comité des Partenaires de la mobilité pour objectiver les effets de l'action portée par la Métropole, au regard des objectifs visés.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** | %

## PROJET 25

# STRATÉGIE DE HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Le PDU 2010-2015 perspectives 2030 de Nantes Métropole avait permis de définir une hiérarchisation du réseau de voirie sur le territoire métropolitain basée sur des voies magistrales, des voies principales de catégorie A (intérêt d'agglomération), des voies principales de catégorie B (intérêt local), et des voies de desserte. Cette hiérarchisation n'avait pas été remise en cause lors de l'élaboration du PDU 2018-2027 perspectives 2030. En 2024, l'Agence accompagnera Nantes Métropole dans l'actualisation de cette hiérarchisation des voies. Au-delà de la simple catégorisation des voiries de la Métropole, il s'agit de poser la question des différentes fonctions supportées par ces différents axes, et de penser leur aménagement sur le temps long. Cette hiérarchisation de la voirie sera notamment mise au regard des évolutions projetées des réseaux cyclables et de transport en commun et des liens avec les territoires voisins.

**Chef de projet :** Diane BOUCHENOT  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  |  | 

## PROJET 26

# ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE



Le Département de Loire-Atlantique s'est lancé dans la réalisation de son Schéma Directeur des Mobilités. Il s'agit d'un document intégrateur de sa politique « Mobilités » qui doit rassembler les orientations que le Département se fixe pour l'aménagement, la gestion et l'entretien du réseau départemental, tout en prenant en compte les autres volets de sa politique d'aménagement. Entre 2022 et 2023, l'Agence a produit des éléments de diagnostic de la politique départementale de mobilité, spécifiquement sur les fonctions des axes de son réseau en matière de transport de marchandises, de congestion routière, de partage avec le vélo, et de stratégie d'intermodalité (offre de transport en commun, covoiturage, parcs-relais...). En 2024, l'Auran finalisera ses analyses en vue de l'écriture finale du document.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | 



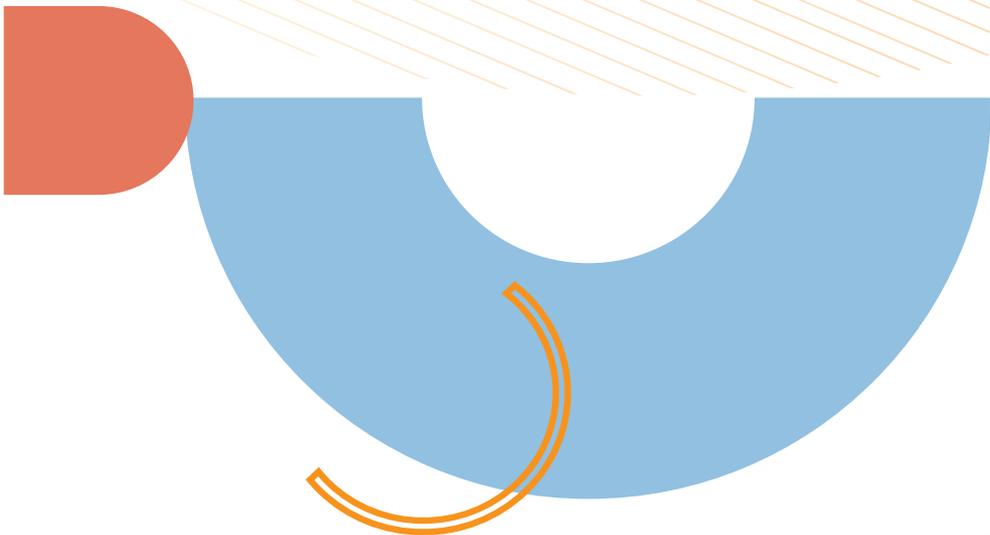
PROJET 27  
 FACILITER LA CONNAISSANCE DES USAGES  
 DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE  
 L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

Nantes Métropole et la Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (Semitan), exploitant du réseau, réfléchissent en permanence à l'amélioration de la connaissance de leur réseau de transports collectifs. L'Auran les accompagne, en continu, dans l'analyse des différentes données issues de l'exploitation, et notamment les données de fréquentation. En 2024, l'Auran poursuivra son travail d'accompagnement de Nantes Métropole et de la Semitan sur l'amélioration de la connaissance de la performance du réseau de transport urbain. L'Agence travaillera notamment sur les usages des différents P+R du territoire (évolution de la fréquentation, localisation, aires de chalandise, interactions avec les territoires voisins, ...).

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | %





## LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 28

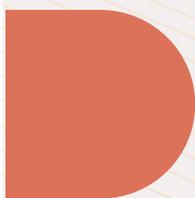
### ANALYSE DES DYNAMIQUES DE CIRCULATION AUTOMOBILE À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE



L'Auran a engagé, en 2017 et à son initiative, le développement de l'outil « Metrosat », permettant d'analyser l'impact de la circulation automobile sur l'accessibilité de la métropole nantaise à l'échelle du département de la Loire-Atlantique, à partir des temps de parcours en voiture renseignés sur Google Maps. L'outil, qui permet de mesurer l'évolution des temps de parcours automobiles sur différents itinéraires du territoire, a évolué en 2021 pour mesurer également les temps sur différents « tronçons » stratégiques du réseau viaire de la métropole nantaise (franchissements de Loire, périphérique, boulevards du XIXème, grandes pénétrantes internes et externes au périphérique nantais, ...). En 2024, l'Agence poursuivra le développement de son outil et la diffusion des enseignements issus des données collectées.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %



## PROJET 29

## QUELS ENJEUX DE MOBILITÉ DU GRAND BASSIN NANTAIS ?



L'Auran initiera en 2024 une démarche de réflexion globale autour des mobilités afin de nourrir les connaissances et les projets stratégiques de ses adhérents. Elle visera à identifier les tendances lourdes, les tendances émergentes, les signaux faibles et les éléments de rupture qui composent le paysage de la mobilité. Elle en dégagera les grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour qualifier les dynamiques à l'œuvre et comprendre leur articulation aux différentes échelles du territoire. Elle portera en 2024 un regard plus approfondi sur le lien entre modes de vie et déplacements. La démarche s'intéressera également aux solutions en matière d'adaptation et d'atténuation dans le secteur des transports en identifiant des initiatives inspirantes en France, à l'international, mais aussi au cœur du territoire de la région nantaise.

**Cheffe de projet :** Diane BOUCHENOT

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** 

## PROJET 30

## APPUI À LA DÉMARCHE « MOBILITÉ 2050 » DE NANTES MÉTROPOLE



L'Auran accompagne Nantes Métropole dans ses réflexions quant à la stratégie de mobilité tous modes de transport confondus. Il s'agit de penser la politique publique de mobilité sur le temps long en essayant d'intégrer l'ensemble des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, Nantes Métropole a engagé en 2023, avec le concours de l'Agence, une démarche de réflexion prospectrice sur la mobilité à l'horizon 2050, en marge du grand débat « Fabrique de nos villes ». Il s'agit d'identifier collectivement les « chemins » possibles vers 2050 en construisant différents scénarios, et d'autre part, au regard de ces trajectoires identifiées, de voir comment les services de mobilité peuvent répondre au mieux aux enjeux. En 2024, L'Auran poursuivra l'accompagnement de la Métropole dans cette démarche.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## PROJET 31

## EXPLORATION DE NOUVELLES DONNÉES SUR LES MOBILITÉS QUOTIDIENNES DES HABITANTS



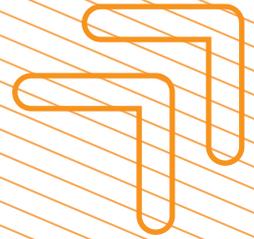
Dans l'objectif de pouvoir mieux comprendre et analyser plus régulièrement l'évolution des usages et des modes de vie, l'Auran souhaite explorer la mobilisation des données géolocalisées et anonymisées pour renseigner sur les flux et les déplacements quotidiens des habitants. Ces travaux visent à pouvoir compléter ainsi les méthodologies d'analyse statistique plus classiques, et notamment les enquêtes sur la mobilité et les déplacements. Il s'agira au travers de cette exploration de faire le bilan de la représentativité de ces données et de leur niveau de précision pour réaliser des analyses spatio-temporelles des flux et des déplacements quotidiens, et d'en tirer des enseignements pour l'exploitation potentielle de ces sources de données dans le cadre des études de l'Auran.

**Chef de projet :** Abdou DIOUCK

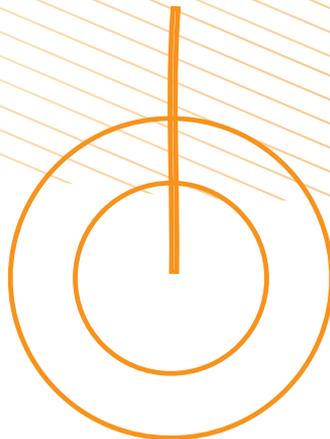
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrable :** 





# NATURE & BIODIVERSITÉ

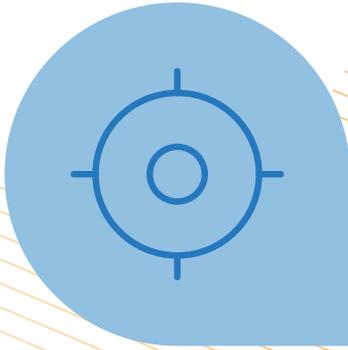




L'Auran poursuit le développement de ses travaux pour approfondir sa compréhension des enjeux liés à la biodiversité, au végétal, à l'eau, aux sols et aux impacts du changement climatique. L'Auran mobilise pour cela :

- **Les outils de connaissance et d'aide à la décision** : dans le champ de la connaissance, le renouvellement des travaux de l'Auran conduit à développer les travaux sur le couvert végétal et la canopée sur lesquelles travaillent l'Agence depuis plusieurs années. Il s'agit de pouvoir développer des outils de connaissance, mais aussi de modélisation et de projection liés à la canopée et aux îlots de chaleur, dans l'objectif d'objectiver les effets des projets urbains à une échelle locale.
- **L'appui aux stratégies locales de renaturation** : l'Auran soutient ses territoires adhérents dans l'élaboration de stratégies de végétalisation et de renaturation. Ces stratégies visent à créer des espaces verts, à restaurer des écosystèmes naturels et à créer des lieux de ressourcement au plus près des habitants. En s'appuyant sur la mise en œuvre de projets démonstrateurs, il s'agit de pouvoir explorer « in-situ » les solutions les plus adaptées au regard de différents contextes et les modes de faire possibles pour mieux appréhender les enjeux liés au sol, à la biodiversité, à la gestion de l'eau dans les projets.
- **Les thématiques de l'eau et des sols** : l'Auran vise à explorer les questions liées à l'eau et aux sols. Cela inclut le couvert végétal et la canopée, mais également la « trame bleue » (les cours d'eau et plans d'eau), la « trame brune » (les sols et substrats), et la « trame noire » (la pollution lumineuse et des continuités écologiques nocturnes). Cette approche plus complète vise à mieux appréhender l'ensemble des enjeux dans une vision systémique pour appuyer les politiques publiques déployées par les collectivités territoriales.





## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 32

### APPEL À PROJET DE L'ADEME SUR LA ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE



L'Auran a déployé en 2022 un volet sur la renaturation des sols dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME « Trajectoires et déclinaison opérationnelle du ZAN » auprès de Pays de Blain Communauté, du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, de la Communauté de communes Sèvre et Loire et du Département de Loire-Atlantique. À partir de la méthodologie déployée par l'Auran d'identification de Zones Prioritaires à Renaturer au regard de différents critères, cette étude a conduit à retenir 6 sites pilotes pour expérimenter « grandeur nature » la mise en œuvre d'actions de renaturation : parking, espace public, délaissé sans usage... Sur la base des résultats de ce premier démonstrateur, l'objectif est de pouvoir proposer ensuite ces modes d'action à l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran.

**Cheffe de projet :** Enora VACHER

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**    



### PROJET 33

## APPUI À L'ÉLABORATION DE LA CHARTE MÉTROPOLITAINE DES ARBRES



Afin de faire du développement de la canopée en ville un projet partagé par tous les acteurs, la Ville de Nantes et Nantes Métropole ont pris l'engagement d'élaborer une charte des arbres autour de trois grands objectifs : protéger, amplifier et mobiliser. À partir d'un travail réalisé par la Direction Nature et Jardins, l'Auran contribuera à l'écriture d'un document de synthèse autour d'engagements pouvant se décliner concrètement par des actions portées par différents acteurs : aménageurs, entreprises, citoyens... En lien avec l'élaboration de ce document de synthèse, il s'agira également de produire des éléments de connaissance sur la place de l'arbre en ville à l'échelle de la ville de Nantes et de Nantes Métropole sous la forme d'une Synthèse de l'Auran qui sera diffusée à l'ensemble des adhérents de l'Agence.

**Cheffe de projet :** Enora VACHER

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** | | | |

### PROJET 34

## ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ADHÉRENTS SUR LES COURS D'ÉCOLE NATURE



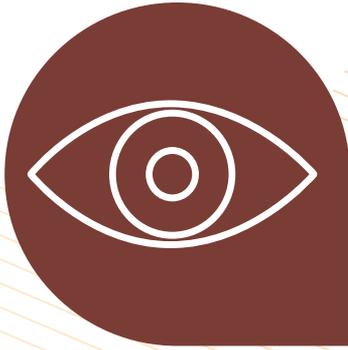
L'Auran est engagée depuis plusieurs années auprès de ses territoires adhérents dans les projets de cours d'écoles et de crèches végétales, fraîches et égalitaires. La transformation de ces espaces est une des réponses concrètes aux enjeux climatiques, écologiques, pédagogiques et sociaux développées par l'Agence. Mis en œuvre sur les communes de Nantes, Indre et Rezé, l'Auran a développé un panel d'outils pour accompagner les communes adhérentes tout au long de ces projets. Cela nécessite de planifier et d'accompagner les besoins, tant humains que matériels, mais également de mettre en place un budget, un plan de gestion et un accompagnement spécifique des usagers (enseignants, parents, enfants...). Comme depuis 2020, l'Auran pourra être sollicitée par ses territoires adhérents sur le déploiement de ces méthodologies développées dans le cadre des précédents Programmes partenariaux de travail.

**Cheffe de projet :** Léa GUILLOY-MARTOS

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** | |





## LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 35

### OUTILS DE CONNAISSANCE ET DE MODÉLISATION DE LA CANOPÉE ARBORÉE ET DES ILOTS DE CHALEUR



Après avoir développé l'outil cadastre vert et la cartographie des îlots de chaleur, l'Auran travaillera sur la capacité technique à pouvoir produire une mise à jour du cadastre vert et de la cartographie des îlots de chaleur et à faire des analyses spatio-temporelles rétrospectives à partir de photographies aériennes passées. L'objectif est de pouvoir actualiser régulièrement les données produites contribuant ainsi au suivi des politiques publiques de renaturation et de végétalisation déployées par les territoires adhérents de l'Auran. En réponse aux besoins d'objectiver les impacts des projets urbains en fonction de différents scénarios projetés, l'Auran travaillera également sur un outil de quantification de l'impact des choix d'aménagement sur les températures de surface et de la canopée. L'objectif est de pouvoir mobiliser ces outils de simulation à différentes étapes du projet d'aménagement.

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** % |



## PROJET 36

## CONNAISSANCE DES SOLS, RÔLES ET PRISE EN COMPTE DANS L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT



Les sols sont le support de nombreux usages et répondent à des enjeux environnementaux diversifiés. Pour autant, la connaissance en tant que telle de la nature et de la qualité des sols reste encore faible et peut conduire à complexifier les modes et formes d'aménagement projetés : terrains pollués, zones humides, sols argileux... Afin de renforcer la prise en compte des enjeux des sols dans l'urbanisme et l'aménagement, il s'agira pour l'Auran de développer une meilleure compréhension des enjeux globaux liés aux sols, et de s'appuyer sur les informations mobilisables à l'échelle locale pour pouvoir arbitrer sur les choix et décisions d'aménagement en fonction des caractéristiques liées à la nature et à la qualité des sols.

**Cheffe de projet :** Léa GUILLOY-MARTOS

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrable :**

## PROJET 37

## EAU ET URBANISME : CONNAISSANCE DU CYCLE DE L'EAU ET DES USAGES EN LOIRE-ATLANTIQUE



Face aux enjeux liés au maintien des ressources en eau en qualité et en quantité, l'Auran entend entamer un rapprochement avec les acteurs de l'eau (agence de l'eau, syndicat de bassin...) pour expliciter les enjeux de l'aménagement liés à l'eau (infiltration des eaux pluviales à la parcelle, gestion des milieux aquatiques, montée des eaux et risques liés au changement climatique, ressources en eau pour les différents usages...). Au travers d'un premier travail mené à l'échelle des territoires adhérents de l'Auran, il s'agira de produire une cartographie de synthèse des enjeux du point des ressources en eau (type, qualité, quantité...) à partir d'une lecture du socle géologique, hydraulique et paysager. L'objectif est de pouvoir mobiliser cette connaissance dans les démarches de planification territoriale et notamment dans l'élaboration des SCoTs accompagnés par l'Auran.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**

## PROJET 38

## CARACTÉRISATION DE LA POLLUTION LUMINEUSE À L'ÉCHELLE LOCALE



L'excès d'éclairage artificiel représente un gaspillage énergétique considérable et est aussi une source de perturbations pour la santé et la biodiversité. En partenariat avec la Direction de la Géographie et de l'Information (DGO), l'Auran exploitera les données de prises de vue en période nocturne acquise par Nantes Métropole pour développer une cartographie de la trame noire à l'échelle du territoire. À partir de l'exploitation de ces données, il s'agira d'améliorer la connaissance locale et de proposer des pistes d'action pour intégrer la problématique de la pollution lumineuse et des continuités écologiques nocturnes dans les documents d'urbanisme et les projets urbains. Ces travaux exploratoires réalisés en 2024 à l'échelle de Nantes Métropole ont vocation à pouvoir être étendus par la suite à l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran.

**Chef de projet :** Abdou DIOUCK

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrable :**



## PROJET 39

# MISE EN PERSPECTIVE DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DE RENATURATION



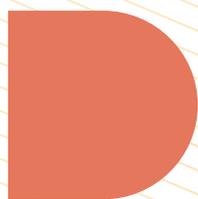
Les collectivités sont un maillon central dans la stratégie nationale de neutralité carbone, du fait de leurs compétences d'aménagement et de mobilité, du pilotage de leur patrimoine et de leur rôle d'animateur territorial. Elles vont devoir rapidement consacrer beaucoup plus de moyens dans la transition écologique, alors qu'elles font face à un contexte budgétaire de plus en plus contraint. Face à ce constat et dans une volonté de mutualisation de l'ingénierie publique, l'Auran souhaite monter en compétence sur les enjeux de financement des opérations de renaturation. Il s'agira dans un premier temps de mettre en évidence les mécanismes et les outils financiers qui sont nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie de renaturation. Dans un second temps, il s'agira de mettre en application ses leviers sur un démonstrateur au service de la renaturation des territoires dans un contexte de « Zéro Artificialisation Nette ».

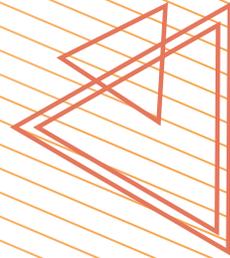
**Cheffe de projet :** Mathilde LOGET

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

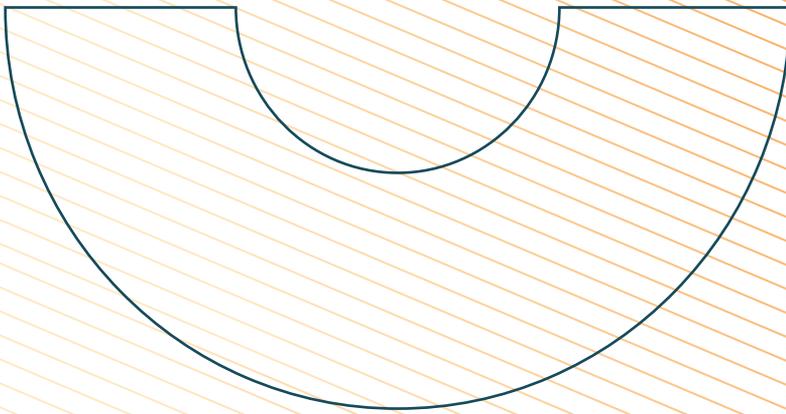
**Livrable :** C

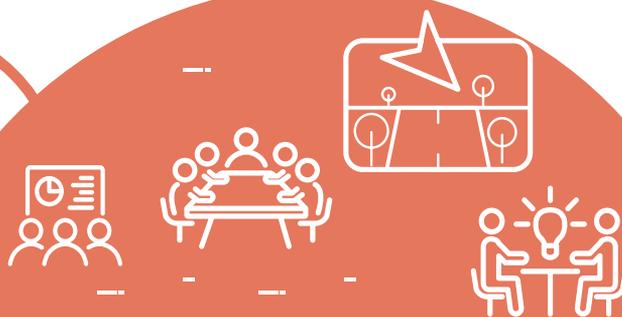






# PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALES





En qualité d'agence d'urbanisme, l'Auran porte une attention particulière à la planification territoriale. Ce domaine est l'un des piliers de nos activités en tant qu'outil d'ingénierie pluridisciplinaire dédié à nos membres.

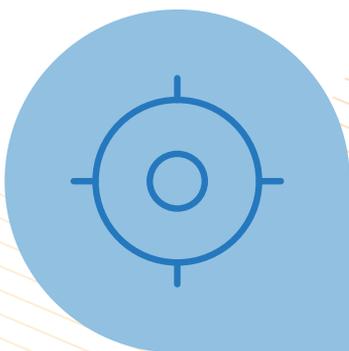
L'Auran intervient sur des études et des réflexions variées, avec le souci permanent de comprendre, coordonner et accompagner les territoires en le restituant à travers un projet qui mêle perspectives locales et globales.

Les travaux de l'Agence se concentrent principalement autour de deux grands axes :

- **Les réflexions stratégiques et les projets de territoires :** ces dernières années, les mutations institutionnelles et le dynamisme territorial ont amené de nombreuses collectivités à redéfinir leurs projets de territoires. Il s'agit de mieux intégrer les enjeux environnementaux et climatiques, mais aussi de les lier solidement à l'action publique par la construction d'un récit de territoire capable de fédérer largement les acteurs locaux autour d'une vision stratégique partagée. Tout en étant ancrées dans leur contexte immédiat, ces démarches peuvent aussi inspirer d'autres territoires, élargissant ainsi leur portée.
- **Leur transposition dans des documents réglementaires (SCoT, PLUi, ...)** : ces documents représentent, sur une longue période et à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un cadre réglementaire pour l'application de diverses politiques publiques en matière d'organisation de l'espace, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial et d'environnement. Ce sont des outils essentiels de coordination des stratégies territoriales locales qui révèlent la nécessité d'une cohérence interterritoriale entre ambitions économiques, sociales et environnementales.

En résumé, l'Auran œuvre pour articuler les spécificités locales avec une compréhension globale des enjeux. Un processus qui revêt une importance cruciale pour les territoires afin de les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés.





## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 40

### ANIMATION DU CONSEIL D'AMÉNAGEMENT DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



Dans la poursuite d'une démarche engagée en 2023, l'Auran construira et animera des ateliers et temps de travail afin d'aider les élus de Pornic Agglo Pays de Retz à définir le positionnement de l'agglomération sur la prise de compétence PLUi : Pourquoi et à quelles conditions est-ce pertinent de déléguer la compétence ? Cela sera capitalisé par la transmission d'un livrable synthétique sur les opportunités ou les points de vigilance d'une prise de compétence PLUi par l'agglomération, ainsi que les grandes lignes d'un schéma de gouvernance.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  



PROJET 41

### MAITRISE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS & TRAJECTOIRE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE



Dans la continuité des démarches engagées en matière d'observation de la consommation foncière (en partenariat avec la DDTM 44, le département de la Loire-Atlantique et l'ADDRN) et de territorialisation de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (accompagnement de la Conférence Régionale des SCoT), l'Auran restera engagée dans l'accompagnement de ses adhérents à la déclinaison locale de la trajectoire ZAN à horizon 2050. Il s'agira de nourrir les réflexions et d'apporter une aide au pilotage de la maîtrise de l'artificialisation. Cette démarche reposera notamment sur la qualification des besoins futurs des territoires, l'alimentation du suivi de la trajectoire ZAN et la définition des modalités de sa mise en œuvre. L'Auran pourra également intervenir en appui et/ou animation de la coordination et du dialogue interterritorial afin de favoriser l'articulation des trajectoires de maîtrise de l'artificialisation.

**Cheffe de projet :** Marion PRETESEILLE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 



PROJET 42  
**ACCOMPAGNEMENT DU SRADDET DE LA RÉGION  
 DES PAYS DE LA LOIRE**



Renforcée au cours des dernières années, l'échelle régionale s'est affirmée comme un périmètre stratégique en matière d'aménagement et de planification territoriale. Cela se décline notamment dans la définition et la mise en œuvre des « Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires » (SRADDET). La Région Pays de la Loire dispose d'un document exécutoire depuis le 7 février 2022. Celui-ci a été élaboré avec l'appui, entre autres, de l'Auran et des autres agences d'urbanisme en région. L'Auran continuera de s'engager pour accompagner la Région dans le cadre de la révision du SRADDET et ses perspectives de mise en œuvre, afin d'accompagner le processus de territorialisation du « Zéro Artificialisation Nette » en Pays de la Loire, mais aussi auprès de tous les SCoTs auprès desquels l'Agence se mobilise.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % | É

PROJET 43  
**RÉVISION DU SCOT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN  
 NANTES SAINT-NAZAIRE**



En décembre 2022, les élus du Pôle Métropolitain ont acté la mise en révision du Schéma de Cohérence Territorial (au regard du bilan du SCoT 2 réalisé en 2022). L'année 2023 a été marquée par le lancement des travaux du SCoT 3 et le démarrage des travaux relatifs au Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Les premiers échanges et débats conduits dans ce cadre ont permis d'identifier des sujets émergents et des ambitions renforcées à inscrire dans une première version du PAS du futur SCoT 3. Sur cette base, l'année 2024 sera dédiée à la consolidation du projet politique et stratégique qu'incarnera ce nouveau SCoT, ainsi qu'à sa déclinaison concrète et spatialisée dans le Document d'Orientation et d'Objectif.

**Cheffe de projet :** Marion PRETESEILLE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** | É



PROJET 44

## DÉFINITION DU DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT ARTISANAL ET COMMERCIAL DU PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE



En débat depuis 2020, les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement artisanal et commercial ont été validées fin 2023 par les élus du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire. Il s'agira en 2024 d'accompagner le Pôle Métropolitain sur la finalisation de la procédure de modification du SCoT ayant pour objet l'intégration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) : finalisation de la notice de présentation et accompagnement à la procédure administrative.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**

PROJET 45

## DÉFINITION DU DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT ARTISANAL, COMMERCIAL ET LOGISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

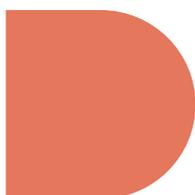


Les élus du Pays d'Ancenis ont engagé la révision de leur Schéma de Cohérence Territoriale en 2019. Cette révision les invite à requestionner leur stratégie en matière d'aménagement commercial tout en explorant le sujet de la logistique commerciale, à travers la réalisation d'un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL). Il s'agit pour l'Agence d'accompagner le Pays d'Ancenis à l'élaboration de ce volet DAACL du SCoT. Pour cela, l'Agence sera force de propositions tant sur la forme des méthodes d'animation et de concertation avec les élus que sur le contenu du document, en s'appuyant sur l'existence de nombreuses analyses commerciales existantes. L'Agence contribuera à la production d'un document finalisé reprenant les orientations stratégiques retenues par les élus.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**



PROJET 46  
**RÉVISION DU SCOT DU PÔLE D'ÉQUILIBRE  
 TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ**



En 2023, l'Auran a accompagné les élus du Pays de Retz à révéler leur stratégie en matière d'aménagement au travers du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui constitue le cœur de la politique d'aménagement du territoire. En 2024, l'accompagnement portera plus particulièrement sur la déclinaison de cette stratégie dans le Document d'Orientations et d'Objectifs, directement opposable aux PLU et PLUi. Pour cela, des visites de terrain permettront de mettre en lumière les effets de certaines stratégies et permettront de préciser le niveau de cadrage attendu de la part du SCoT. Par ailleurs, l'abrogation de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Loire et l'évolution de l'urbanisation du territoire offrent l'occasion de réinterroger à la marge l'application de la loi Littoral sur le territoire.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livable :**

PROJET 47  
**ÉLABORATION DU DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT  
 ARTISANAL COMMERCIAL ET LOGISTIQUE DU PETR  
 DU PAYS DE RETZ**



Il s'agit pour l'Agence dans le cadre de ce projet d'être force de propositions tant sur la forme du futur document que sur son contenu, en lien avec l'analyse du contexte local et les réflexions qui pourraient émerger à l'échelle InterSCoT. Dans le prolongement d'une série d'entretiens conduits en 2023 associant notamment l'ensemble des intercommunalités du Pays de Retz, l'Auran poursuivra en 2024, aux côtés du Pôle, l'animation de cette démarche auprès des élus et des équipes techniques. L'Agence contribuera à la production d'un document finalisé reprenant les orientations stratégiques retenues par les élus pour encadrer l'évolution de ces secteurs économiques performants, mais dont la forme urbaine et architecturale est de plus en plus contestée.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livable :**

PROJET 48  
**SCOT DU PAYS YON ET VIE : STRATÉGIE ZAN ET  
 FAISABILITÉS URBAINES**



Dans le prolongement de l'évaluation du SCoT qu'elle a conduit avec le Pays, et en anticipation des multiples incidences prévisibles liées à la mise en œuvre d'une maîtrise de l'artificialisation des sols sur son territoire, l'Agence accompagnera le Pays Yon et Vie dans la déclinaison de sa trajectoire ZAN à travers une série de travaux préparatoires à une future révision de son SCoT (sous l'angle de l'évolution des dynamiques territoriales...) et la conduite d'études de faisabilités sur des sites stratégiques (habitat, économie, commerce) démonstrateurs d'une meilleure sobriété foncière. L'ensemble de ces travaux devront permettre au Pays Yon et Vie de rester réactif, avec le souci constant de décliner une approche locale s'appuyant sur une expertise consolidée.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**



## PROJET 49

### OBSERVATOIRE DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE ET INTERSCOT EN VENDÉE



La territorialisation d'une trajectoire ZAN est une opportunité de lancer une démarche technique et politique d'animation d'un dialogue avec l'ensemble des territoires, au sein de Yon et Vie, mais également à l'échelle plus large du dialogue InterSCOT en Vendée.

La fabrique et la consolidation d'une vision commune est le socle d'une coordination interterritoriale renforcée. Ce projet associera les représentants du Pays et sera ouverte plus globalement aux représentants des autres SCoT de Vendée, à la DDTM, au Département et toutes les structures d'ingénierie publiques concernées par le sujet (Géovendée, EPF85 etc.).

À chaque étape, une approche pédagogique sera nécessaire pour rendre plus concrets les enjeux du ZAN et sensibiliser à la nécessaire transformation des stratégies et des projets d'aménagement des territoires.

**Cheffe de projet :** Marion PRETESEILLE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**   

## PROJET 50

### PROGRAMME D'ACTION DU SCOT PAYS DU VIGNOLE NANTAIS



Les ordonnances de modernisation des Schémas de Cohérence Territorial (SCoT) de juin 2020 ont rendu possible la réalisation d'un programme d'actions permettant de décliner les modalités de mise en œuvre des orientations et objectifs inscrits dans le SCoT. Ainsi, dans la continuité de la révision de son Schéma de Cohérence Territorial, le Pays du Vignoble Nantais a souhaité travailler à la production de ce document visant à faciliter l'appropriation du SCoT et à préparer sa mise en œuvre. L'Auran contribuera à l'émergence d'actions s'inscrivant dans le prolongement de l'élaboration de ce document.

**Cheffe de projet :** Marion PRETESEILLE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 

## PROJET 51

### BILAN DE LA CHARTE DE PAYS DU VIGNOLE NANTAIS



Les élus du Pays ont souhaité engager en 2021 l'élaboration d'une charte de territoire permettant d'impliquer les nouvelles équipes municipales à la réflexion sur la vocation et le fonctionnement du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

Celle-ci a été validée lors du comité syndical du 13 décembre 2021. Un premier programme d'actions pluriannuel lui a été annexé. Il prévoyait notamment la réalisation d'un bilan à mi-parcours au bout de 3 ans, soit en 2024. Dans ce cadre et dans le prolongement des travaux réalisés en 2021, le Pays souhaite l'accompagnement de l'Auran pour conduire le bilan de cette première phase de déploiement de la feuille de route du Pays.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 



PROJET 52

## ACCOMPAGNEMENT DU BILAN DU PLUM DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Métropole Nantaise (PLUm) a été approuvé par le conseil métropolitain du 5 avril 2019. Comme tous les documents de planification réglementaire, s'il dessine un cap pour les dix prochaines années, celui-ci doit faire l'objet de bilan 6 ans au plus tard après la délibération portant approbation (Art. L153-27 du code de l'urbanisme). La métropole nantaise va lancer cette démarche en 2024 et sollicite, dans ce cadre, le concours de l'Auran. En effet, les données produites par l'Agence constitueront un matériau précieux permettant d'alimenter les analyses évaluatives et aider à consolider une mesure de l'atteinte des objectifs portés par le PLUm.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % | É

PROJET 53

## ACCOMPAGNEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MACHECOUL-SAINT-MÊME



En 2024, l'Agence va poursuivre son travail de conseil et d'accompagnement de la ville de Machecoul-Saint-Même dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), en particulier sur la phase réglementaire des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). À ce titre, l'Auran analysera une vingtaine de sites stratégiques (en développement ou en renouvellement urbain) : analyse urbaine, paysagère, fonctionnelle... afin d'aider à la mise en œuvre d'une stratégie de planification urbaine soucieuse de la prise en compte des enjeux environnementaux et permettant au territoire de faire face et de limiter les conséquences du changement climatique. L'Agence proposera également plusieurs projections sur certains de ces sites stratégiques afin d'aider les élus dans leurs orientations.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** É

PROJET 54

## PROJET DE TERRITOIRE DE LA REMAUDIÈRE



Engagée dans l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes Sèvre et Loire, la commune de la Remaudière sollicite l'Auran pour l'appuyer dans l'analyse de ses capacités de développement futures, avec le souci d'une maîtrise de l'artificialisation sur son territoire. En 2024, l'Auran poursuivra son accompagnement dans la valorisation des programmations réalisées en 2023. Il s'agira notamment d'accompagner la commune dans ses échanges avec la Communauté de communes Sèvre et Loire, pour faciliter leur traduction dans le PLU intercommunal et notamment pour en faciliter la déclinaison stratégique au travers des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** É

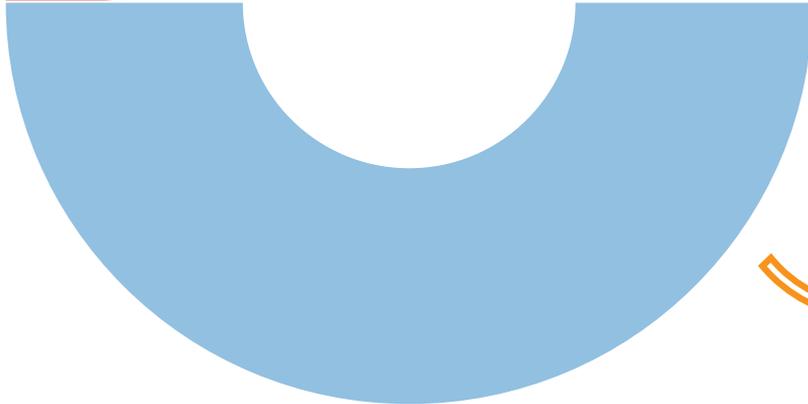
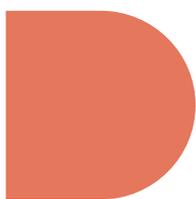


## PROJET 55 SOUTIEN AUX DÉMARCHES DE COOPÉRATION INTER-TERRITORIALES

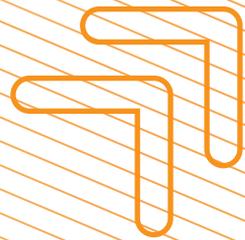
De par la diversité de ses missions et l'étendue de son périmètre d'intervention, l'Auran constitue un acteur particulier œuvrant au service des politiques publiques des collectivités adhérentes et intervenant à toutes les échelles. Ce positionnement confère à l'Agence une vision globale des enjeux d'aménagement du territoire. En lien avec les multiples observatoires qu'elle porte, l'Agence participe par son action et, à de multiples niveaux, à la consolidation d'une vision partagée de l'aménagement du territoire et des politiques publiques qui lui sont liées. Ce soutien aux démarches de coopération interterritoriales se traduira notamment en 2024 par le suivi du contrat de réciprocité qui réunit le Pays de Retz et la Métropole nantaise, mais aussi par l'appui à la préparation et l'animation du « rendez-vous de l'alliance des territoires » organisé par le Pôle Métropolitain Loire Bretagne. .

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

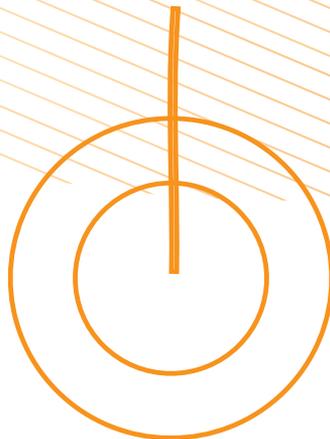
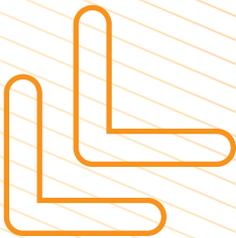
**Livrables :**  | 







# PROJETS URBAINS





Le projet urbain répond en premier lieu à une volonté des collectivités d'agir, d'organiser les besoins du territoire (logements, entreprises, équipements, espaces publics, mobilité, nature en ville...) et d'anticiper ceux à venir (énergie, réversibilité, sobriété foncière...). Ainsi le projet urbain s'oppose au « laisser-faire » dont les conséquences sont une standardisation de la ville, un accroissement de la ségrégation socio-spatiale ou encore une dégradation de la qualité urbaine. La vocation de l'Auran au travers du projet urbain, repose sur le croisement des regards (interne, externe, technique, politique et citoyen). Cela se traduit par le passage du dessein au dessin qui repose sur le partage, l'innovation, la pédagogie et l'ouverture pour une réponse pragmatique, sensible et contextualisée pour chaque projet.

Aujourd'hui, les enjeux d'une nouvelle fabrique de la ville nous interrogent sur les nouveaux modes opératoires, les modalités de financement, la capacité d'un foncier à recevoir une programmation, et les modalités de mise en œuvre des transitions. « Donner à voir » pour se projeter est donc essentiel. En appui sur l'ensemble des observatoires portés par l'Auran, des expérimentations, et de l'objectivation des dynamiques urbaines propres à notre territoire, l'ensemble des accompagnements de l'Agence sur la thématique du projet urbain repose sur trois compétences en perpétuelle renouvellement dans leurs méthodes :

- **La programmation urbaine** qui pose le premier jalon de la construction du récit d'un territoire : histoire, géographie, besoins, réglementation.
- **Les études** qui révèlent la capacité d'un récit à se concrétiser au regard des enjeux techniques, réglementaires et financiers. Ces outils de conception sont au cœur de la démarche de l'Agence pour concrétiser la stratégie des territoires dans une programmation adaptée.
- **Le conseil, l'expertise et l'animation**, comme guide pour sensibiliser et accompagner les acteurs publics du territoire dans leurs dialogues avec les porteurs de projets quand ils ne sont pas en capacité de le faire.

Ces trois axes se concrétisent autour d'une grande diversité d'interventions sur des projets aux échelles multiples : les stratégies de mutation urbaines et paysagères, les requalifications urbaines et l'émergence de nouveaux quartiers, le renouvellement urbain et la revitalisation des cœurs de ville et des zones d'activités. Enfin, cette approche s'inscrit pleinement dans la vocation de l'Auran d'apporter une réponse contextualisée, multi-échelles, et multithématiques, adaptable sur l'ensemble des territoires de ses adhérents.



## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

### PROJET 56 OBSERVATOIRE DES PAYSAGES ET DES FORMES URBAINES



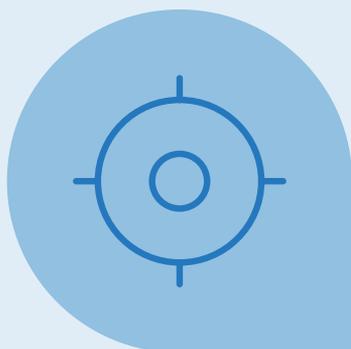
La question de la densité et plus largement des formes urbaines a toujours été une question pour les politiques d'aménagement et d'urbanisme. Le contexte de la Zéro Artificialisation Nette appelle à une diffusion des opérations de renouvellement urbain sur tous les territoires. L'Observatoire des Paysages et des Formes Urbaines vise ainsi à illustrer les formes et les modes d'aménagement d'intensification possible du bâti et du végétal au-delà de l'urbain dense. Il s'agira ainsi de pouvoir capitaliser sur les solutions déployées, les acteurs mobilisés, les usages projetés, les qualités environnementales et climatiques recherchées... et d'illustrer ainsi la concrétisation de ce défi au sein des projets urbains et d'aménagement d'espaces publics réalisés récemment sur les territoires adhérents de l'Auran.

**Cheffe de projet :** Enora VACHER

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** % |





## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 57

### ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE RENOUVELLEMENT DE PONT ROUSSEAU À REZÉ



Le lancement de la démarche d'un Plan-guide sur le secteur de Pont-Rousseau à Rezé rentre dans le cadre d'une démarche pluriannuelle (2023-2025). L'année 2024 permettra de poser les jalons du futur Plan-guide sur le secteur de Pont-Rousseau. En lien avec la Ville de Rezé, les services la Métropole et les acteurs du secteur, il s'agira de co-construire via une démarche d'ateliers le processus de mutation urbaine en intégrant les projets en cours : Pirmil-les-Isles, requalification de la Route de Pornic mais aussi les récents projets qui ont pu voir le jour sur le secteur. L'étude permettra ainsi de définir la programmation du secteur, travailler les espaces publics, améliorer l'accessibilité et les continuités écologiques et de veiller à la faisabilité économique des projets.

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**

PROJET 58

### ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE RENOUVELLEMENT DU SECTEUR DU CARDO À ORVAULT



Le lancement de la démarche d'un Plan-guide sur le secteur du Cardo à Orvault et Nantes s'inscrit dans la nécessité de se réinterroger sur les vocations des grandes centralités commerciales. Inscrits dans la ville, accessibles par la majorité des modes de déplacements, ces secteurs sont des pépites urbaines à questionner et façonner au regard des enjeux de décarbonations et d'intensification urbaine de plus en plus nécessaires à l'heure du ZAN. L'année 2024 nous permettra de poser les jalons du futur Plan-guide sur le secteur du Cardo. En lien avec nos adhérents (Villes de Nantes et d'Orvault), les services de Nantes Métropole et les acteurs du secteur, il s'agira de co-construire le processus de mutation urbaine avec les autres projets en cours sur le secteur dont les études sur la route de Rennes.

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**

## PROJET 59

### PLAN-GUIDE STRATÉGIQUE DE LA ROUTE DE PARIS



En continuité du travail réalisé en 2022 et 2023 sur la réactualisation du diagnostic et du Plan-guide de la Route de Paris (élargissement du périmètre d'étude), l'année 2024 permettra de consolider la vision commune du devenir du site et de l'amener vers une dimension pré-opérationnelle. L'Auran poursuivra ainsi le travail sur les secteurs stratégiques identifiés, avec pour objectif de conduire la réflexion et la transcription pré-opérationnelle des projets sur le Plan-guide. Au travers de la traduction des ambitions de projet commun, la coordination des projets et les opportunités foncières, il s'agira d'impulser la stratégie partagée à l'échelle des pôles de vie, afin d'accompagner le renouvellement urbain de la Route de Paris et des grandes pénétrantes métropolitaines.

**Cheffe de projet :** Elisa COLAS

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrable :**

## PROJET 60

### ÉTUDE DE PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE ET OPÉRATIONNELLE DE LA ZONE D'ACTIVITÉS CENTRE INDUSTRIEL DE SAINT-HERBLAIN

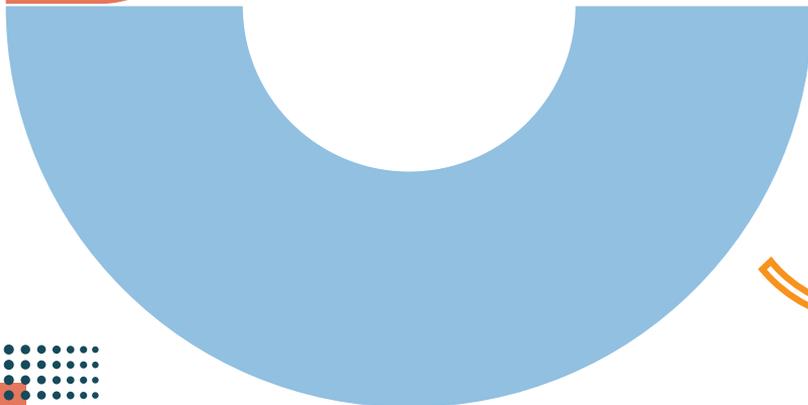
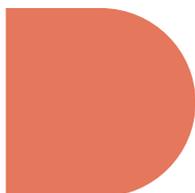


Les premières conclusions du travail réalisé en 2023 par l'Auran sur le secteur du Centre Industriel de Saint-Herblain ont mis en évidence la nécessité de réfléchir sur son évolution en complémentarité et interaction avec le Projet Atlantis et le projet Laennec. C'est donc sur cet axe stratégique que l'Agence va poursuivre son travail (au-delà des enjeux réglementaires), afin de mettre en évidence les conditions de préservation et de l'affirmation des activités productives sur le Centre Industriel. Il s'agira de poursuivre le dialogue avec les acteurs économiques du site, pour les accompagner dans leur stratégie de développement en lien avec la stratégie métropolitaine d'une volonté forte de régénération des activités économiques du territoire.

**Cheffe de projet :** Elisa COLAS

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrable :**



## PROJET 61

## PLAN-GUIDE DU SITE DE FRÊNE ROND / SAINT SEB' BOULEVARD À SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE



Suite à la validation des ambitions du Plan-guide du site de Frêne Rond, l'Agence poursuivra sur cette année 2024, son travail d'accompagnement pour la réalisation du Plan-guide. Il s'agira, en lien avec les objectifs de Nantes Métropole et de la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire, de travailler de manière conjointe avec les grands propriétaires fonciers et les porteurs de projet pour inscrire leurs démarches dans la continuité des principes urbains et programmatiques du Plan-guide. Ce projet s'inscrit plus globalement dans la nécessité de se requestionner sur la vocation des zones commerciales, aujourd'hui insérées dans un tissu urbain et qui demain sont des gisements fonciers à intensifier et reconquérir au regard des besoins de territoires dans un contexte d'anticipation de la mise en œuvre du ZAN.

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrables :** C

## PROJET 62

## PLAN-GUIDE STRATÉGIQUE SUR LE SECTEUR DE LA PRAIRIE DE MAUVES À NANTES



Dans la continuité du diagnostic stratégique réalisé en 2023, l'Auran sera en charge en 2024 de poursuivre la démarche du Plan-guide en collaboration avec les services de la Métropole et ceux des communes concernées. Aujourd'hui l'ensemble des vocations programmatiques a été statué autour du thème de l'écologie industrielle et de l'intensification des vocations servantes de la métropole nantaise (valorisation des déchets, production d'énergie, économie circulaire, ...). Au travers de ce cap, l'Auran poursuivra en 2024, cette démarche stratégique afin d'accompagner l'ensemble des projets publics dans la définition de leur programme en assurant la cohérence globale des intentions du Plan-guide Stratégique.

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrable :** É

## PROJET 63

## ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN-GUIDE NEUSTRIE / BASTILLE À BOUGUENAIS



Menée par l'Agence, la réalisation du Plan-guide sur le secteur de la Neustrie a permis de faire émerger les grandes lignes de la transformation du secteur, en lien avec la politique de développement économique du sud-ouest de la Métropole.

En 2024, l'Auran poursuivra sa mission d'accompagnement de Nantes Métropole et de la Ville de Bouguenais sur l'ensemble de la mise en œuvre du projet. Il s'agira d'assurer la cohérence globale des ambitions et des objectifs entre la stratégie du Plan-guide et les opérations de construction à venir et portées par les futurs opérateurs.

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrables :** C



## PROJET 64

### ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN-GUIDE : L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU QUARTIER SUR LE SECTEUR NANTES ATLANTIQUE



L'année 2023 a permis de révéler la nécessité d'imaginer le secteur de l'aéroport comme un futur quartier métropolitain. Qu'il soit économique, productif, tourné autour de la recherche, la formation et l'innovation, ce secteur est stratégique demain pour la Métropole afin de lui permettre de répondre aux besoins de son territoire dans un contexte ZAN de plus en plus prégnant. Au-delà d'enrichir et de préciser les intentions du Plan-guide, cette année 2024 sera l'occasion de travailler les ambitions du projet avec l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels (Etat et futur concessionnaire). Il s'agira d'avoir une vision transversale de la mise en mouvement du projet en lien avec le déploiement du schéma accessibilité et de la réflexion d'un phasage et d'un mode opératoire.

**Chef de projet :** Yann KEROUREDAN  
**Directeur de projet :** Laurent FOUIN

**Livrables :** 

## PROJET 65

### INGÉNIERIE URBAINE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES FONCIÈRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS



Le foncier reste la matière première pour développer et renouveler la ville elle-même en lien avec les besoins de ses habitants. Ainsi, les enjeux de stratégie foncière sont au cœur de la mise en œuvre des politiques publiques. Dans le cadre la mise en œuvre des Programmes d'Actions Foncières, des Plans Locaux de l'Habitat et des Orientations d'Aménagement de Programmation urbaines de PLU, l'Auran poursuivra son accompagnement par l'objectivation des fonciers pressentis pour accueillir un programme de logements sur Pornic Agglo Pays de Retz et les Communautés de communes d'Estuaire et Sillon et d'Erdre et Gesvres. Les capacités techniques, réglementaires et financières seront étudiées en vue de permettre à la collectivité en lien avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique de se positionner pour une maîtrise foncière dans le cadre d'une mise en œuvre d'une future opération. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la nécessité des territoires à projeter une stratégie territoriale intégrant la nouvelle dimension du ZAN. .

**Cheffe de projet :** Laurane PERCHE  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrables :** 

## PROJET 66

## SUIVI ET ANIMATION DES DÉMARCHES DE REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS



En 2023, l'Agence a accompagné ses adhérents (Saint-Brevin-les-Pins, Nort-sur-Erdre, Indre, ...) dans les dispositifs nationaux et territoriaux de revitalisation des centres-bourgs : programme Petite Ville de Demain de l'Etat et de l'ANCT, Plan-guide Opérationnel de l'AMI du Département de Loire-Atlantique. En 2024, l'Auran apportera cette expertise sur les communes de Saint-Léger-les-Vignes et de Saint-Jean-de-Boiseau. Trois phases seront nécessaires pour se doter d'une stratégie territoriale : Diagnostic, Scénario et Plan d'actions. Ces Plans-guides, au regard des objectifs du ZAN, des questions de capacités de renouvellement urbain (gisements fonciers), de la prise en compte des enjeux environnementaux et des ressources (biodiversité, agriculture, eau, déchets), devront spatialiser les capacités de ces territoires à répondre à leurs besoins (logements, emplois, équipements, mobilités...).

**Cheffe de projet :** Elisa COLAS

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**

## PROJET 67

## SUIVI ET ANIMATION DE LA DÉMARCHE NATIONALE ÉCOQUARTIER



L'Auran poursuivra son travail d'analyse des candidatures à la labélisation Écoquartier pour les prochaines années en qualité d'expert à la DREAL et au regard des propres expériences qu'elle développe sur ses projets. L'Agence participera au jury régional et aux ateliers organisés par la DREAL. Au-delà de la participation à cette démarche nationale, ce projet est l'occasion de diffuser et de porter la nécessité d'une conception de la ville plus sobre, dans une logique d'approvisionnement de proximité, de valorisation de l'existant et d'évolutivité des modes de faire.

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**

## PROJET 68

## ÉTUDE SUR LA VÉGÉTALISATION DE LA CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE



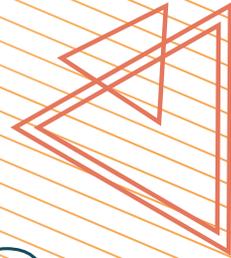
Incarnée par la mise en œuvre de grands projets urbains (Euronantes, Ile de Nantes, Bas-Chantenay, Pirmil-les-Isles...), la centralité métropolitaine est au cœur de nombreux enjeux de transformation urbaine et écologique à l'horizon 2030-2040. Ces projets se concrétisent notamment par la requalification de nombreux espaces publics : boulevards paysagers, parcs urbains, lignes de transports en commun, chemins piétons et pistes cyclables... En lien avec les outils développés sur le couvert végétal et la canopée arborée, il s'agira pour l'Auran de tester et de simuler des indicateurs de suivi et d'évaluation des projets sous l'angle de la végétalisation de la ville (indice de canopée avant/après des projets). Ces outils et méthodes seront partagés et diffusés à l'ensemble de nos adhérents.

**Cheffe de projet :** Enora VACHER

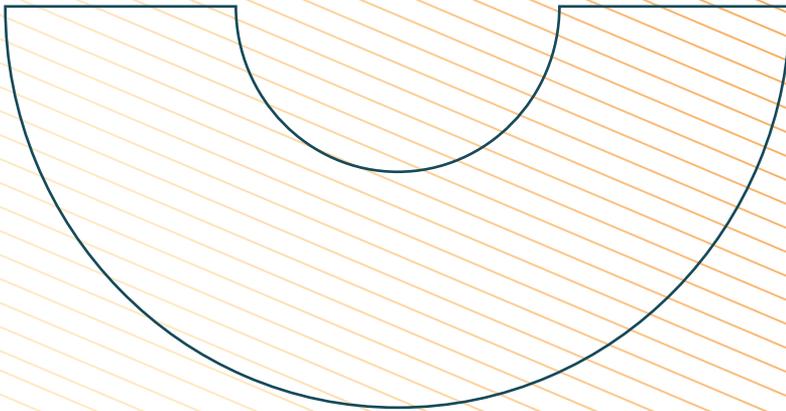
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livables :** % | |





# SERVICES URBAINS





Les services urbains, qu'ils soient liés à l'énergie, l'eau, la valorisation des déchets ou encore à la bonne gestion des ressources, sont les piliers souvent invisibles du bon fonctionnement de la ville. Dans un contexte de transition, de sobriété, de modification des comportements, ces services doivent nécessairement s'adapter, se lier et s'entremêler pour répondre aux enjeux démographiques, économiques et environnementaux de nos territoires. L'Auran, dans sa vision prospective, transversale et multi-territoriale souhaite reconnecter les services urbains à l'ensemble de l'écosystème de la fabrique de la ville.

Les interventions de l'Agence se concentrent sur deux axes majeurs :

- **Observer, capitaliser, mettre en synergie** : l'Auran s'attachera en miroir de l'observatoire de la transition énergétique à monter en compétences sur les enjeux de valorisation des ressources et plus globalement sur les enjeux de la décarbonation de la ville. L'Agence collectera et analysera des données pour offrir une vision claire et actualisée de ces enjeux au regard de la multiplicité des acteurs (publics et privés) et de la capacité des filières économiques à se structurer.
- **Infuser, innover les services urbains au sein des études de l'Auran** : fort de cette montée en compétence, il s'agira de valoriser cette thématique au sein des études de stratégie, de programmation et de faisabilité urbaines réalisées par l'Agence sur l'ensemble des territoires. Il faudra également prendre en considération l'ensemble des mécanismes fiscaux, budgétaires et réglementaires qui ne cessent d'évoluer afin d'aider nos adhérents à anticiper leurs stratégies urbaines au regard de leur capacité à financer et optimiser les services urbains.

En somme, face à la nécessaire adaptation des territoires aux enjeux de transition, l'Auran s'engagera à apporter un regard objectif et contextualisé sur la mutation des services urbains. En combinant veille, expertise et conseil, l'approche de l'Agence visera à s'adapter aux spécificités territoriales pour accompagner ses adhérents.





## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 69

### OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE



Après une phase de montée en connaissance territoriale de la production et de la consommation d'énergie de notre territoire, l'Auran souhaite désormais engager un cycle de travail visant à lier plus systématiquement vision stratégique et déclinaison opérationnelle sur la thématique de l'Énergie. Les travaux d'observation, d'évaluation et de planification énergétique portés par l'Auran irriguent désormais l'ensemble de son programme partenarial de travail en lien avec les politiques publiques d'aménagement structurantes comme l'habitat, le développement économique ou encore les mobilités. Demain, l'évolution de cet observatoire devra permettre à l'Agence de mettre en évidence des conséquences de choix et de non-choix de la mise en œuvre d'une politique publique multi-énergies sur le territoire ligérien voire au-delà.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU  
**Directeur de projet :** Yann KERouredan

**Livrables :**   



PROJET 70

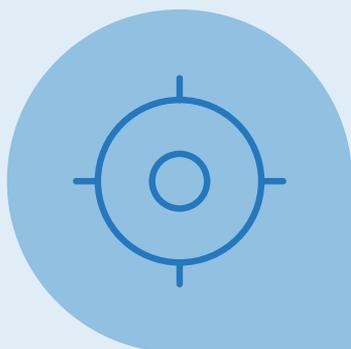
### MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION INTÉGRÉE DE L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES : MATIÈRE



Chaque année, ce sont près de 15 millions de tonnes de déchets qui sont produits en Pays de la Loire dont les 2/3 sont des déchets inertes issus du BTP. La gestion actuelle de ces volumes de matières enfouies ou exportées présente des limites : une part encore trop importante est envoyée dans des centres de traitement sans être valorisée, parfois à des centaines de kilomètres, générant des flux de poids lourds émetteurs de CO2. Face à ce constat, l'Auran en lien avec ses adhérents, a pris l'initiative de créer l'outil MATIÈRE afin d'avoir une connaissance plus fine des volumes de déchets sur notre territoire. Il s'agira pour l'Agence, dans un premier temps, d'objectiver ces volumes, mais il sera rapidement nécessaire de les mettre en tension avec la capacité des filières et des projets urbains à valoriser cette ressource au service d'une décarbonation des modes de faire de la fabrique de la ville.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU  
**Directeur de projet :** Yann KERouredan

**Livrables :**   



## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 71

### SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES DE NANTES MÉTROPOLÉ : ORGALIM'



En 2023, au travers du projet ORGALIM', l'Auran en lien avec la direction des déchets de Nantes Métropole a pu caractériser et quantifier les volumes de biodéchets produits par les habitants de la métropole nantaise. Cette année 2024 devra nous permettre de poursuivre ce travail au travers de la mise en œuvre d'une stratégie de déploiement d'une collecte de cette ressource. Des enjeux de maillages, de typologies de récoltes (composteurs individuels, collectifs ou points d'apports volontaires), ou encore de gestion et d'efficience économique seront au cœur de cette stratégie. Enfin, il s'agira pour l'Agence d'inscrire la question des biodéchets au cœur de la réflexion des services urbains qui s'avère nécessaire au bon fonctionnement des territoires.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrables :**  | 

PROJET 72

### ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE NANTES MÉTROPOLÉ : PCAET



Le Schéma Directeur des Énergies (SDE) élaboré par l'Auran en 2020 vise à faire émerger une stratégie et des orientations territorialisées en matière de production, de distribution et de maîtrise de la demande en énergie dans le but d'accélérer l'atteinte des objectifs de la loi climat. Forte de ce premier travail, Nantes Métropole souhaite s'appuyer sur l'expertise de l'Auran pour l'accompagner dans la révision de son Plan Climat Air Énergie Territorial. Afin d'alimenter la réflexion et les débats autour de la future stratégie territoriale, l'Auran produira plusieurs scénarios d'atteinte de la trajectoire neutralité carbone en travaillant notamment des actions de manière quantifiée et territorialisée. Cette démarche permettra d'alimenter l'ensemble des réflexions en cours sur les PCAET des territoires adhérents de l'Auran.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrable :** 

## PROJET 73

# ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES DES TERRITOIRES



Après le développement pour les partenaires et adhérents de la compétence Energie au sein de l'Auran et dans la continuité de la réalisation du Schéma Directeur Energie (SDE) de Nantes Métropole, l'Agence poursuivra cette année son accompagnement des territoires adhérents notamment sur la commune d'Orvault. Un premier temps d'actualisation de la connaissance fine des consommations et des productions énergétiques, nous permettra, dans un second temps, de proposer des pistes d'actions concrètes : réduction des consommations, structuration des filières, accompagnement des habitants dans l'évolution des pratiques. Ces travaux s'inscrivent en complémentarité de l'observatoire partenarial de la transition énergétique ainsi que la démarche liée au Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEr) portée par l'Agence en accompagnement de Nantes Métropole.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**



## PROJET 74

# ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'ANALYSE DES BESOINS D'UN NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR SUR LE SECTEUR NORD/EST DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Le réseau de chaleur est l'un des axes majeurs de la décarbonation du mix énergétique du territoire métropolitain. Ces dernières années, le nord/est de la métropole nantaise s'est transformé aux travers de grands projets structurants. Le renouvellement urbain de la Route de Paris, le projet du Champ de Manœuvre, le projet Paridis ou encore Carrefour Beaujoire sont des exemples des mutations à venir. Afin d'intégrer l'énergie au cœur du processus de régénération urbaine, Nantes Métropole a souhaité que l'Auran puisse réaliser une étude pour analyser les besoins de pré-dimensionnement d'un futur réseau de chaleur sur ce secteur. Ce projet est aussi la traduction d'une volonté de l'Agence d'ancrer la question de l'énergie comme un pilier essentiel du processus complexe de renouvellement urbain au service de la diversité des besoins des adhérents.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU  
**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**



## PROJET 75

## ACCOMPAGNEMENT DE NANTES MÉTROPOLE À LA STRATÉGIE GAZ RENOUVELABLE SUR SON TERRITOIRE



Le gaz renouvelable, ou encore le gaz vert se diffuse de plus en plus sur le territoire comme alternative au gaz fossile. La majeure partie des métropoles et des communes structurantes dispose d'un réseau de desserte de cette énergie. L'Auran, avec la métropole nantaise, travaillera sur un diagnostic territorial de cette armature de desserte et de sa capacité demain à se moderniser pour lui permettre d'être acteur du mix énergétique décarbonné du territoire métropolitain. Cette étude sera réalisée en lien étroit avec GRDF permettant ainsi à Nantes Métropole de définir les conditions du développement de l'approvisionnement en gaz renouvelable.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**

## PROJET 76

## PLAN-GUIDE CLIMAT SUR L'ÎLE DE NANTES



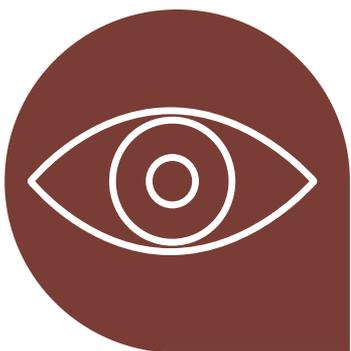
L'Auran porte la volonté d'apporter des réponses aux enjeux de neutralité carbone afin de pouvoir faire bénéficier à l'ensemble de ses adhérents cette compétence au service de leur territoire. Cette ambition a trouvé un écho dans un travail partenarial avec la SAMOA sur la territorialisation de ses objectifs de neutralité carbone sur l'île de Nantes. Une étude en deux phases portant sur un diagnostic (stock, flux) et une stratégie d'intervention (secteurs et mode de faire) sera réalisée pour permettre d'accélérer la mise en œuvre et atteindre les objectifs du climat (atténuation, adaptation). Ce projet s'inscrit comme un démonstrateur, dans une logique de diffusion et de partage à l'ensemble de nos adhérents et de reproduction sur d'autres échelles géographiques..

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livable :**





## LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX



PROJET 77

### MISE EN PERSPECTIVE DES NOUVEAUX LEVIERS D' ACTIONS ET DE FINANCEMENT DE LA FABRIQUE DE LA VILLE

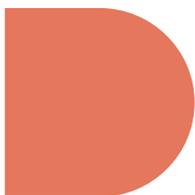


À l'heure du ZAN, le modèle de la fabrique de la ville se recentre encore plus fortement sur l'adaptation et l'intensification de l'existant. Plus difficile, plus coûteux, le renouvellement urbain se heurte cependant à un décalage croissant entre les capacités contributives des acteurs et le coût des opérations. Le renchérissement de la rente foncière fragilise le modèle actuel de financement et pose donc la question du partage de la valeur et de l'optimisation des usages sur l'existant. Pour accompagner ses adhérents dans leurs projets d'aménagement, l'Agence renforcera sa connaissance des mécanismes et des dispositifs de maîtrise des coûts globaux et des outils réglementaires, juridiques, fiscaux existants ou émergents que peuvent mobiliser les collectivités au service de la fabrique urbaine afin de conforter la vision stratégique des territoires.

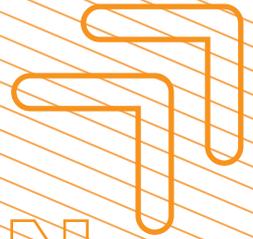
**Cheffe de projet :** Mathilde LOGET

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

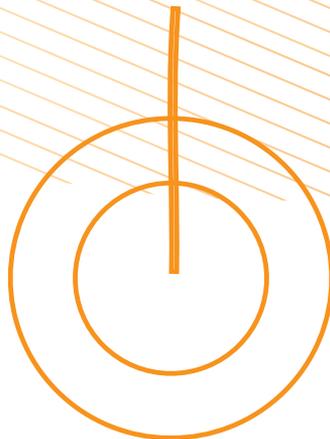
**Livrable :** C







# ALIMENTATION





De nombreuses collectivités territoriales de Loire-Atlantique se sont engagées dans la promotion de l'alimentation durable et la relocalisation alimentaire en s'appuyant sur la mise en place de démarches dédiées dont les Projets Alimentaires Territoriaux (PATs). En appui de ces démarches, l'Auran mobilise son expertise au travers de :

- **L'Observation** : l'Auran est engagée depuis plusieurs années dans la constitution d'un Observatoire de l'alimentation durable. Cet Observatoire permet de s'appuyer sur des indicateurs normés et homogènes portant sur les grands défis de transition agricole et alimentaire. Il vise à développer des éléments de connaissance à l'échelle des territoires adhérents de l'Auran dans le champ de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation alimentaire.
- **Les études spécifiques** : l'Auran réalise des études approfondies sur des thématiques spécifiques liées à l'alimentation durable. Ces études permettent de mieux comprendre les pratiques, les représentations et les attentes des habitants en matière d'alimentation locale. De plus, l'Agence effectue des enquêtes pour évaluer les flux d'approvisionnement alimentaire, ce qui est essentiel pour surveiller la mise en œuvre des objectifs de la loi EGALIM, notamment dans la restauration scolaire.
- **Les bilans évaluatifs** : l'Agence entend se mettre aujourd'hui en capacité de concevoir des méthodologies d'évaluation et de suivi des actions engagées par les PATs. L'objectif est de mesurer l'impact des efforts déployés pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires locaux. Ces bilans évaluatifs permettent de produire des indicateurs de contexte et d'impact, qui sont essentiels pour rendre compte de la progression des initiatives portées par les collectivités, les acteurs privés, institutionnels et la société civile.





## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 78

### OBSERVATOIRE DE L'ALIMENTATION DURABLE



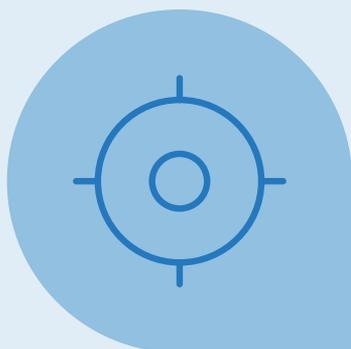
Afin de rassembler des éléments de connaissances à l'échelle locale et de se placer en appui de l'élaboration des Projets Alimentaires Territoriaux (PATs), l'Auran a constitué un Observatoire de l'alimentation durable. Ces travaux accompagnent la territorialisation des politiques alimentaires locales et l'interconnaissance nécessaire entre acteurs professionnels et acteurs de la société civile pour la mise à l'agenda de la question alimentaire. À partir de ces travaux, il s'agira en 2024 de faire progresser l'Observatoire vers l'objectif de pouvoir réaliser des bilans évaluatifs de la capacité des PATs à transformer les systèmes alimentaires locaux, au travers d'indicateurs de mesure d'impacts des leviers d'actions mobilisés par les démarches engagées.

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** % |





## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 79

### RELOCALISATION ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO



Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Clisson Sèvre et Maine Agglo souhaite engager une démarche de mobilisation des acteurs du territoire autour de l'alimentation. En 2024, il s'agira de prioriser les champs d'action au travers de l'organisation d'ateliers de travail avec les services et les élus de l'intercommunalité animés par l'Auran, puis, au travers de séminaires de travail élargis, de rechercher l'implication des acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises, collectivités...). L'objectif est de constituer une feuille de route valorisant les initiatives et actions engagées par les acteurs et s'inscrivant dans les enjeux structurants pour le territoire et leurs déclinaisons dans les politiques publiques..

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**  | 

PROJET 80

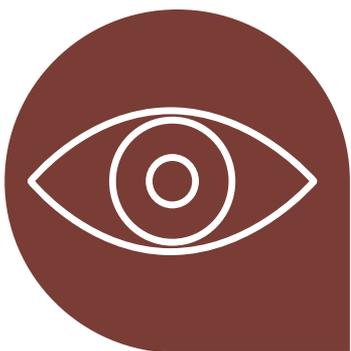
### ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE PEAN DU LITTORAL DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



Depuis de nombreuses années, le Département de Loire-Atlantique s'est engagé dans la préservation des espaces agricoles et naturels au travers notamment de la mise en œuvre des Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN). Une réflexion sur la création d'un PEAN est en cours sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz en lien avec les enjeux de déprise agricole, de pression foncière et d'accès à l'eau. En appui de la création de ce PEAN, l'Auran réalisera l'animation de trois ateliers de concertation avec les parties prenantes du projet et les représentants de la profession agricole. L'objectif est de pouvoir préciser le périmètre de protection du foncier agricole et naturel et les actions à proposer pour la mise œuvre du futur PEAN en fonction des enjeux identifiés sur chacune des communes concernées.

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**  | 



## LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 81

### TRANSFORMATION DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES LOCAUX



La transition vers une alimentation saine, durable et de proximité nécessite d'opérer une transformation progressive des modèles agricoles en place tournés aujourd'hui vers la spécialisation et l'exportation des productions agricoles. Posée encore essentiellement du point de vue de la protection du foncier agricole, la transformation des modèles vient questionner plus largement les enjeux de transmission et de pérennité des exploitations en place, de diversification des circuits de distribution pour répondre aux besoins alimentaires locaux, d'adaptation des productions au changement climatique et de durabilité des pratiques... L'Auran animera pour cela un groupe de travail avec ses territoires adhérents dans l'objectif d'identifier, de préciser et de projeter ces enjeux liés au foncier agricole et leurs déclinaisons au sein des différents territoires adhérents.

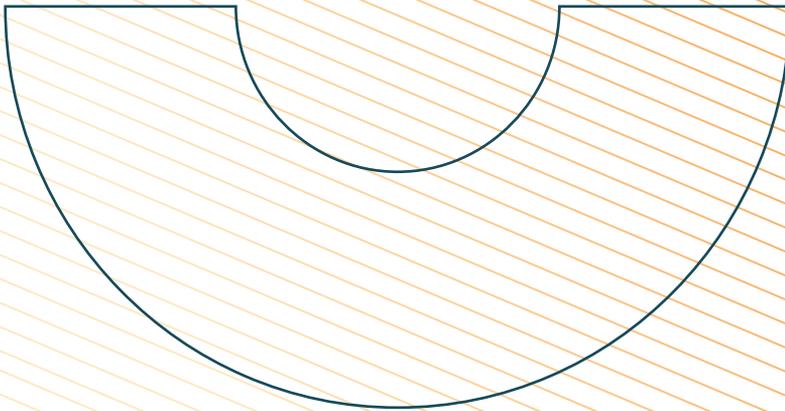
**Cheffe de projet :** Adeline POUX  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**  





# MODES DE VIE & USAGES





Les modes de vie sont intrinsèquement liés à l'aménagement du territoire. Ils touchent une variété de sujets impactant de nombreuses politiques publiques telles que l'habitat, l'économie, la mobilité etc. Mobilisée sur ces sujets, l'Auran travaille sur ces questions à travers deux axes majeurs :

**Le suivi de l'évolution des modes de vie** : généralement centrés sur des publics ou objets spécifiques, ces travaux permettent d'apprécier plus précisément l'évolution de la situation locale et d'en identifier les éventuelles spécificités au regard de dynamiques plus larges, voire nationales. Pour mieux appréhender les tendances à l'œuvre, l'Auran mobilise des méthodologies spécifiques et s'appuie sur des partenariats avec de multiples acteurs locaux. L'objectif de ces travaux consiste ainsi à anticiper ces évolutions pour mieux en tenir compte dans des stratégies d'aménagement pertinentes et efficaces, c'est-à-dire adaptées aux besoins des habitants.

**Des études ponctuelles sur l'usage des lieux** : l'urbanisme ne se limite pas à la construction de bâtiments et de routes. Il englobe aussi la manière dont ces espaces sont utilisés. Que ce soit des espaces verts, des places publiques ou des établissements commerciaux, chaque espace a un rôle à jouer dans la dynamique urbaine et la vie de la société. Sur ces sujets, l'Auran adopte une approche pragmatique et appliquée, en ce sens qu'elle se mobilise sur des objets précis pour en analyser chaque dimension : évolutions, fréquentation, besoins etc. Ces approches peuvent aussi bien être déclinées à des échelles communales, mais aussi intercommunales. Dans ce dernier cas, des notions d'accessibilité, de maillage du territoire viennent ainsi enrichir les analyses et ouvrir sur des pistes d'actions concrètes.

Les travaux de l'Auran en matière de « Modes de vie et usages » visent à analyser finement les dynamiques locales pour les croiser avec une lecture plus globale des enjeux. Cette synergie est cruciale pour aborder les défis complexes que nos territoires doivent relever dans un monde en constante évolution. Il s'agit aussi de rester vigilant à ce que ces approches restent concrètes et utiles pour la prise de décision locale et support d'une action publique efficace.



## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 82

### SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE MÉTROPOLITAINE DE LA LONGÉVITÉ



En 2019, l'Auran s'est fortement mobilisée pour analyser le vieillissement de la population dans ses multiples composantes et alimenter le document socle du troisième grand débat métropolitain sur les enjeux de longévité. Un rapport final a été diffusé afin de rendre compte de la richesse des contributions et des enseignements. En 2022, la métropole nantaise a mis en œuvre une Feuille de route de 25 engagements métropolitains en faveur de la longévité. Dans ce cadre, une gouvernance ouverte spécifique, composée d'acteurs locaux, a été chargée de suivre le respect de ces engagements et d'évaluer leurs effets. En 2024, l'Agence poursuivra son accompagnement sur l'actualisation du portrait longévité de la métropole nantaise.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |



PROJET 83

### PORTRAIT SOCIAL : LES CLASSES MOYENNES DE LOIRE-ATLANTIQUE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE ?



Depuis plusieurs années, la situation économique de la Loire-Atlantique et de la métropole nantaise figure parmi les plus favorables de France. Les revenus y sont en moyenne plus élevés, l'écart entre les plus riches et les plus faibles, plus limité qu'ailleurs et la part des personnes sous le seuil de pauvreté relativement faible. Pourtant, au-delà des moyennes, la réalité cache des situations souvent diverses que la succession de crises (économiques, sanitaires, ...) n'a fait qu'amplifier. Dès lors, cette étude doit permettre d'identifier et spatialiser plus précisément les dynamiques à l'œuvre pour les ménages du territoire. Au-delà des revenus (salaires, minima sociaux, pensions etc.), il s'agira de raisonner davantage par le budget des ménages (postes de dépenses, dépenses contraintes etc.). L'objectif est d'éclairer les tendances récentes dans un territoire confronté aux défis simultanés de l'écologie et de la solidarité.

**Cheffe de projet :** Raïane BAS  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**



## PROJET 84 OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE



L'Auran a mis en place, depuis 2021, et conjointement avec la ville de Nantes, Nantes Métropole et Nantes Université, un observatoire des conditions de vie étudiante qui se traduit par la réalisation d'une enquête qualitative annuelle auprès des étudiants de la Métropole.

L'objectif de cette initiative est de nourrir le débat au sein de la démarche Campus Nantes dans l'objectif d'apporter des réponses aux besoins fondamentaux des étudiants (en termes de logement, de financement, d'alimentation...) et d'accompagner leur insertion sociale, en lien avec les établissements, au service du bien-être étudiant.

En 2024, cet observatoire sera renforcé et mis à disposition du « Lab de l'expérience étudiante » de Nantes Université dans le cadre de son projet Ouverture labellisé ExcellencES. Pour cela, le dispositif s'appuiera sur des instances techniques et politiques dédiées qui permettront de suivre les thématiques sur lesquelles des analyses plus précises devront être engagées.

**Cheffe de projet :** Lucie RENOUE  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % | |



## PROJET 85 OBSERVATOIRE DE LA TRANQUILLITÉ URBAINE



Les Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) sont des instances créées pour apporter des réponses collectives face à l'évolution des formes de délinquance, notamment dans le cadre de la tranquillité publique. Celui de Nantes Métropole a été installé le 6 février 2023 et, dans ce cadre, le déploiement d'un observatoire de la tranquillité urbaine est envisagé pour mieux comprendre la répartition territoriale de la délinquance et apprécier les dynamiques à l'œuvre à l'échelle métropolitaine. De par son expertise en matière d'observation territoriale, mais aussi de coordination des multiples acteurs impliqués (État, collectivités etc.), l'Agence est sollicitée pour aider au déploiement d'une feuille de route et la structuration d'un tel dispositif.

**Chef de projet :** Hervé PATUREAU  
**Directeur de projet :** Laurent FOUIN

**Livrables :** % |



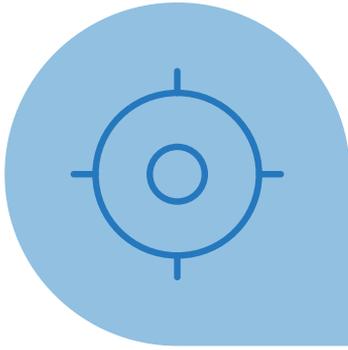
## PROJET 86 OBSERVATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT – APPEL À PROJET SYNOPSE



En lien étroit avec l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire, devenu membre associé de l'Auran en 2023, il s'agira de pouvoir contribuer à la connaissance de l'état de santé des populations et de participer à la construction de la politique de santé en construction de Nantes Métropole. L'Auran constituera en 2024 un premier jeu d'indicateurs territoriaux en lien avec l'urbanisme favorable à la santé : aménager des espaces urbains de qualité, favoriser l'accessibilité aux services et équipements... Cette action s'inscrit également dans le cadre du projet Synopse, lauréat de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » piloté par Nantes Métropole, dont l'objectif est de mieux partager la connaissance du territoire sur les enjeux de santé au travers de la création d'une plateforme territoriale de données. Cet observatoire constitue une montée en compétence de l'Auran sur le sujet de la santé et s'ouvrira, dans un second temps, à tous les adhérents.

**Cheffe de projet :** Louise CHARPENTIER  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrable :** %



## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 87

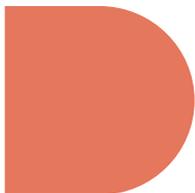
### ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS DE LA LECTURE PUBLIQUE

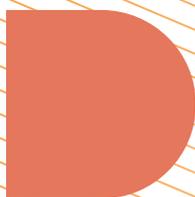


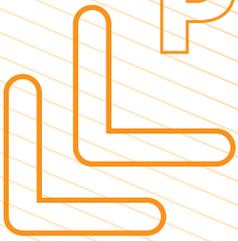
Nantes Métropole souhaite actualiser l'étude sur la gestion coordonnée des services publics communaux, notamment les bibliothèques, réalisée en 2015 par l'Auran. L'objectif de cette démarche est de voir comment favoriser une politique publique de lecture de proximité. L'Auran réalisera une analyse de l'état des lieux de l'offre, de la demande, des usagers et de la gestion des bibliothèques et ludothèques dans la Métropole. Ce portrait métropolitain abordera cinq thématiques complémentaires : l'offre et la demande (qui fréquente les structures), l'accueil et services aux publics, les collections, les actions culturelles et le fonctionnement des établissements (personnel, dépenses, inscriptions). Une mise en perspective sera réalisée afin de mesurer les évolutions observées au cours des dernières années. L'Auran mobilisera, pour ce faire, les observatoires partenariaux développés au sein de l'Agence.

**Cheffe de projet :** Charlotte THOMAS-MOREL  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

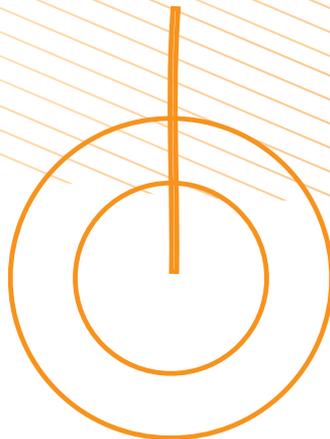
**Livrable :** 







# PROSPECTIVE





L'Auran adopte une approche proactive en travaillant en étroite collaboration avec ses adhérents pour anticiper les besoins à moyen et long terme des habitants. Pour ce faire, l'Agence mobilise une gamme d'outils, de méthodologies et de partenariats, et notamment :

- **Les outils de projection et de modélisation** : l'Auran modernise en permanence ses pratiques et ses outils numériques, en faisant appel notamment à l'Intelligence Artificielle pour croiser un très grand nombre de données et compléter ainsi les méthodologies d'analyse statistique plus classiques. Les travaux déployés par l'Auran visent notamment à développer des outils de traitement et de visualisation de données (Observatoire des copropriétés, observatoire du commerce...), d'interprétation automatisée de photographies aériennes (cadastre vert, îlots de chaleur urbains...) mais également d'exploitation de nouvelles données (fréquentation des pôles commerciaux, évolution des temps de parcours en véhicule motorisé sur les principaux axes routiers...).
- **L'étude des vulnérabilités territoriales** : dans un monde en perpétuelle mutation, il devient de plus en plus complexe de s'appuyer uniquement sur l'histoire récente pour anticiper l'avenir. Les bouleversements économiques, les inégalités persistantes, les enjeux climatiques et environnementaux nécessitent de repenser nos approches. La prospective territoriale permet d'explorer de nouveaux horizons en intégrant une compréhension plus profonde des transformations des usages et des modes de vie. Cela devient d'autant plus important face aux défis environnementaux. Il s'agit d'identifier les zones exposées aux risques et de développer des stratégies pour renforcer la résilience des territoires.
- **L'interaction avec des chercheurs** : dans une perspective d'ouverture plus forte sur le monde académique, l'Auran prévoit de collaborer avec l'Institut d'Études Avancées (IEA) pour créer une chaire de recherche collaborative. Cette initiative vise à repenser les approches urbaines, architecturales et territoriales en prenant en compte les limites planétaires. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles idées et réflexions pour façonner une planification territoriale plus résiliente et plus en phase avec les besoins actuels et futurs des habitants.





## LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 88

### ACTUALISATION DES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE L'AURAN



La capacité d'un territoire à se projeter est déterminante pour construire des stratégies de développement et d'aménagement adaptées aux enjeux auxquels il doit faire face.

Les projections démographiques de l'Auran permettent aujourd'hui de réaliser des scénarios de projection, à l'échelle de la Loire-Atlantique et ses intercommunalités, à un horizon de 25 ans, tenant compte à la fois de la natalité, de la mortalité mais aussi de l'importance des migrations qui impactent fortement les territoires. Pour accompagner les adhérents de l'Agence, des actualisations régulières permettent de rester attentif aux éventuelles inflexions de dynamiques qui pourraient traverser les territoires et aussi anticiper au mieux leurs effets. Dans ce cadre, un travail concernant les hypothèses retenues sera mené afin d'élaborer plusieurs scénarios de projection de population.

**Cheffe de projet :** Charlotte THOMAS-MOREL  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**



PROJET 89

### TRAVAUX DE PROSPECTIVES SCOLAIRES : ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS SCOLAIRES DES COMMUNES



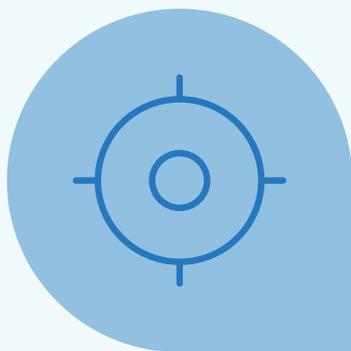
Les communes assurent la scolarisation des élèves de maternelles et d'élémentaires. Pour anticiper les évolutions des effectifs scolaires et construire une stratégie pertinente d'utilisation des locaux dont elles disposent, les communes sollicitent régulièrement l'Auran.

Ces études ont pour principal objectif de réaliser des projections des effectifs scolaires, à l'échelle communale et, le cas échéant, des secteurs scolaires. Ce travail permet de faire le lien avec les dynamiques sociodémographiques récentes observées, les projets de construction à venir et les mutations observées dans le parc existant. L'ensemble de ces prospectives permettent, par agrégation, d'améliorer la connaissance globale des dynamiques en cours à l'échelle de la Loire-Atlantique. Elles participent également à mutualiser les outils développés par l'Auran pour l'ensemble de ses adhérents.

**Cheffe de projet :** Charlotte THOMAS-MOREL  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**





## L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 90

### GRAND DÉBAT « FABRIQUE DE NOS VILLES » DE NANTES MÉTROPOLE

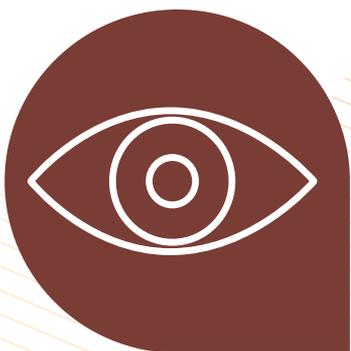


L'Auran a travaillé en 2023 aux côtés de Nantes Métropole sur la production du document socle du Grand Débat « Fabrique de nos villes » donnant à voir une vision synthétique des enjeux de la métropole nantaise, de ses dynamiques et de ses spécificités. Dans le temps du Débat, l'Auran s'est mobilisée avec les partenaires publics et parapublics locaux pour produire un cahier d'acteurs avec un certain nombre de propositions destinées à « Fabriquer la métropole autrement ». Après le temps de l'instruction de l'ensemble des contributions, viendra en 2024 le temps des engagements qui seront retenus par les élus pour la feuille de route de l'après Grand Débat. Il s'agira, dans ce cadre, de définir avec Nantes Métropole les engagements sur lesquels l'Auran se mobilisera en lien avec les enjeux d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

**Chef de projet :** Romain SIEGFRIED  
**Directeur de projet :** Laurent FOUIN

**Livrables :**  %





## LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 91

### APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DES VULNÉRABILITÉS TERRITORIALES



La Loire-Atlantique est un territoire à la qualité de vie reconnue et figure parmi les départements français les moins confrontés aux difficultés économiques ou sociales. Pour autant, cela ne doit pas masquer les mutations territoriales à l'œuvre et leurs impacts sur différents plans. L'Auran a conduit en 2023 un travail exploratoire sur l'identification des vulnérabilités territoriales par la mobilisation d'outils prospectifs. Sur la base de ce travail, il s'agira en 2024 de préciser les niveaux d'enjeu, d'impact et de probabilité sur les trois principales vulnérabilités identifiées : inégalités spatiales et crises sociales, réchauffement climatique et bouleversements des écosystèmes naturels, soutenabilité économique et risques d'approvisionnement en eau, énergie et alimentation.

**Cheffe de projet :** Louise CHARPENTIER  
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :**  

PROJET 92

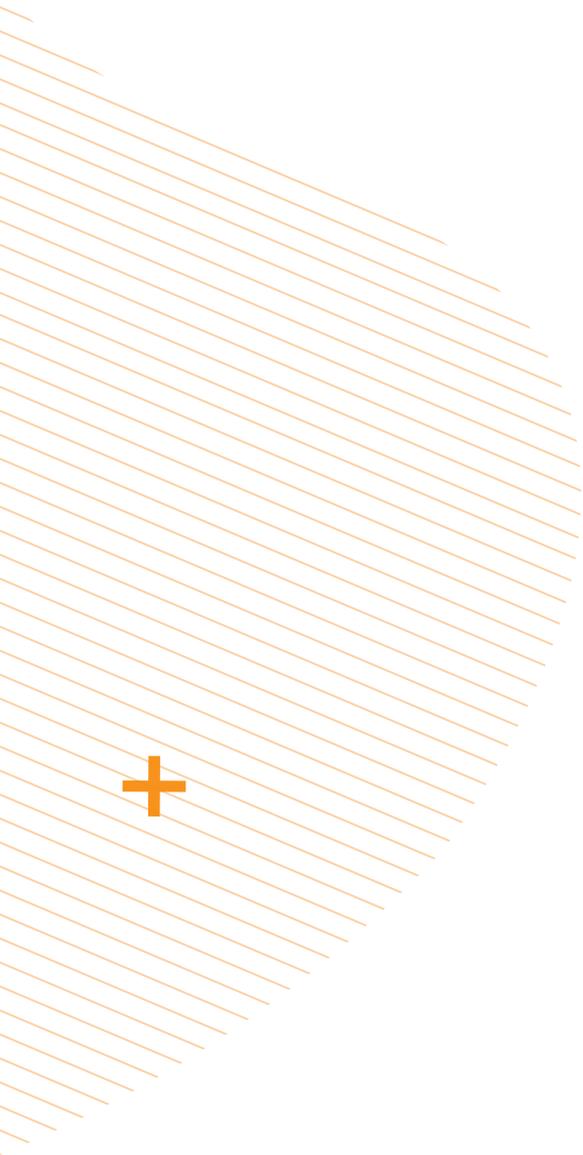
### CRÉATION D'UNE CHAIRE DE RECHERCHE COLLABORATIVE AVEC L'INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES

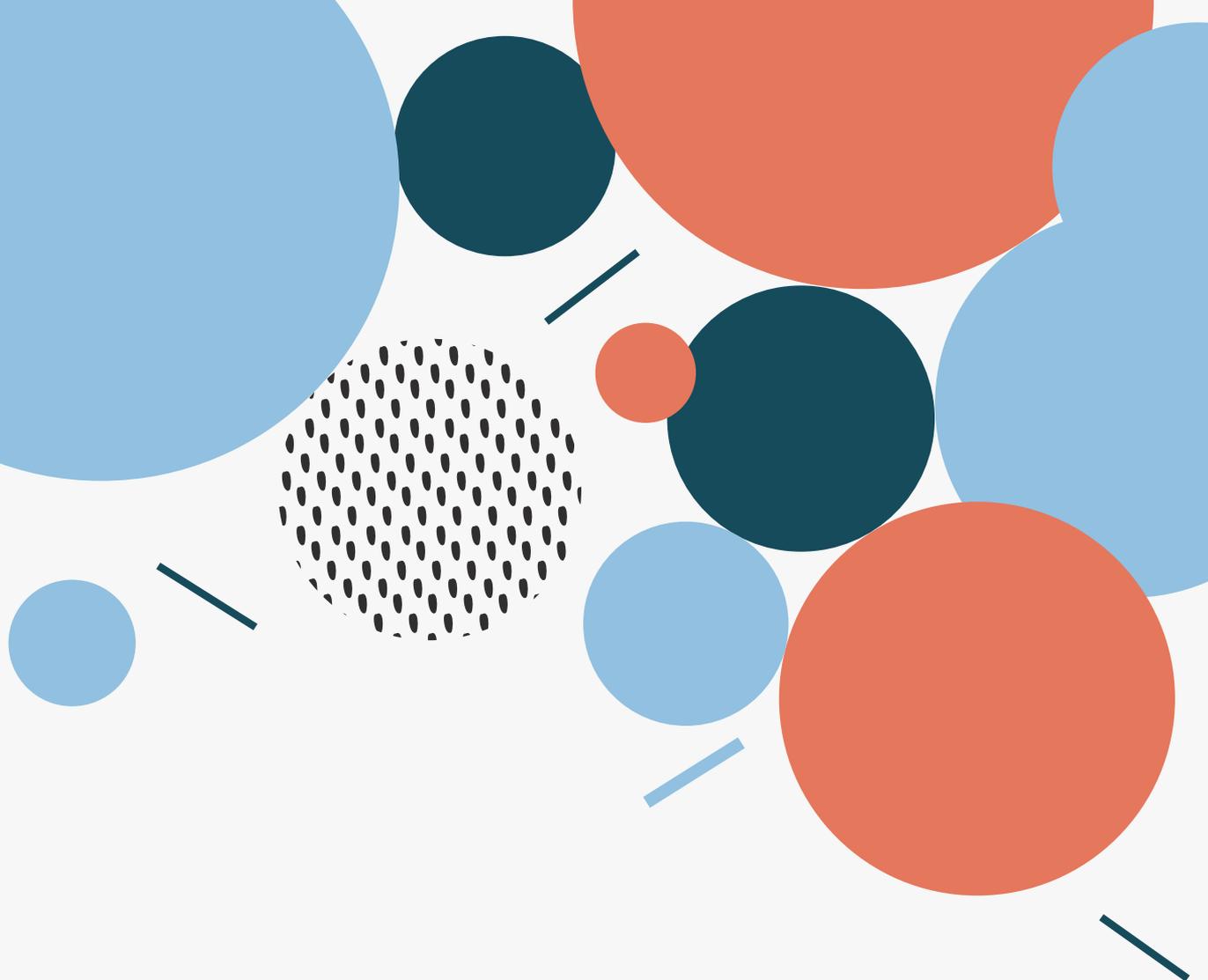


Aux côtés de l'Institut d'Études Avancées de Nantes (IEA), l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA), Nantes Université (NU) et le groupe KERAN, l'Auran porte la création en 2024 d'une chaire partenariale de recherche sur la thématique de « l'habiter au prisme des limites planétaires ». Cette chaire de recherche-action vise ainsi à explorer des modes d'aménagements prospectifs du point de vue des formes et des modes d'habiter capables de répondre aux grands défis planétaires. Conjuguant une approche « micro » à l'échelle des lieux de vie à celle d'une approche plus « macro » du développement urbain à l'échelle du grand territoire, il s'agira ainsi de pouvoir décliner les connaissances acquises dans cette démarche de recherche-action pour l'opérationnalité des approches urbanistiques et architecturales travaillées par les partenaires de la chaire. Des séminaires ou animations auprès des adhérents de l'Agence seront organisés pour diffuser les contenus développés.

**Chef de projet :** Romain SIEGFRIED  
**Directeur de projet :** Laurent FOUIN

**Livrables :**   





 [www.auran.org](http://www.auran.org)

 Auran-Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise

 @AURAN\_NANTES

 LinkedIn / Auran - Agence d'urbanisme de la région nantaise

